



Festival de la Francophonie 2017

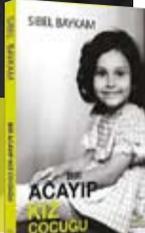
Le Lycée Saint Benoît a ouvert son traditionnel Festival de la Francophonie 2017 avec le concert de la talentueuse Jehan Barbur.

Berlin, entre témoignage historique et dynamisme culturel

> P. 10



Le nouveau roman de Sibel Baykam : Bir Acayip Kız Çocuğu



Aujourd'hui la Turquie



M 04388-145 F 6,50 € RD
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



Une barque entre la France et la Turquie

> P. 9

12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuilaturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 145, Avril 2017



Ozan Akyürek

Avocat au Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

Réforme turque et présidentielisme, analyse sous l'angle du droit constitutionnel

Le Parlement turc a adopté le 21 janvier 2017 un amendement visant à réformer la Constitution du pays. Cet amendement, qui a été soutenu par plus de 330 parlementaires et dont la mise en œuvre dépendra du résultat du référendum planifié le 16 avril prochain, fait l'objet de nombreuses critiques. Les récents événements ayant entouré la campagne pro-réforme organisée par les soutiens du Président Erdoğan aux Pays-Bas et en Allemagne peuvent pousser à s'interroger sur les raisons de l'accueil réservé à cette réforme dans certaines démocraties occidentales. Pour y voir plus clair, une étude des principales mesures prévues par cette réforme à la lumière du droit constitutionnel français s'impose.

Le nouveau modèle turc, un modèle présidentieliste ?

Les plus vives critiques adressées à la réforme de la Constitution turque telle que souhaitée par le Président Recep Tayyip Erdoğan tiennent à ce que celle-ci aurait pour objet - et pour effet - de lui conférer des pouvoirs bien plus importants qu'auparavant. La fonction est revisitée, dépoussiérée, et coiffée d'un nouveau nom : « Chef de l'État ». Néanmoins, revoir la fonction de Président pour lui conférer davantage de pouvoirs suppose de la délester de certains contrepois, autrement appelés « contrepouvoirs ». Pour rappel, toute démocratie représentative est structurée par une Constitution, qui organise la séparation des trois pouvoirs que sont les pouvoirs exécutif (détenu par le gouvernement), législatif (détenu par le Parlement) et judiciaire (détenu par les juridictions).

(lire la suite page 4)



Intrigues byzantines dans la course à l'Élysée



Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire des relations internationales

Ce n'est pas si facile, en France, d'être candidat aux élections présidentielles. C'est une course électorale où, pour être éligible, le candidat doit recueillir 500 signatures d'élus. Pour lui, cette course a certainement de bons côtés. Vous devez aller chez les boulangers et y manger des croissants chauds, boire un expresso dans les cafés et y regarder un match le soir en dégustant votre bière, faire vos courses au marché auprès des maraîchers, goûter les fromages dans les crémeries, et enfin visiter des usines, petites et grandes.

Vous devez vous promener dans la rue et, à chaque coin, être prêt à discuter avec tout le monde. Ce n'est pas si facile, en France, d'être Président de la République. D'autant plus que la tâche ne s'arrête pas là, vous devez vous y connaître en bonne chère et en bon vin. Pour cela, une destination incontournable : le Salon International de l'Agriculture, organisé chaque année, de fin

(lire la suite page 3)



Ali Türek

Les yeux d'Aliyé

Des vastes champs de la plaine anatolienne, des maisons construites en une seule nuit dans les bidonvilles des grandes métropoles...



(lire la suite page 9)

Retour sur...

Les Français et leurs Présidents, Mireille Sadège, P. 2

États-Unis : vers une politique d'immigration « au mérite », Sabine Schwartzmann, P. 5

Les enfants-soldats : entre bourreaux et victimes, Camille Saulas, P. 8



Mazda MX5 RF : toute la magie du drive together

(lire la suite page 10)





Dr. Olivier Buirette

Mars 2017 : Où en est l'Union Européenne ?

Lundi 6 mars 2017, le Président de la République française, François Hollande, organisait à Versailles un minisommet européen ressortant l'idée de la constitution d'une Europe à plusieurs vitesses. Ce concept est déjà présent dans la pratique avec, par exemple, une zone euro à 19 États sur 28 et un espace Schengen comportant 22 pays de l'UE sur 26, etc. Après la réélection triomphale du président du Conseil européen, le polonais Donald Tusk, avec 27 voix contre une (celle de la Pologne) le jeudi 9 mars 2017, c'est à présent au sommet européen de Bruxelles d'examiner, toujours dans les conséquences du *Brexit*, cette idée d'Europe à plusieurs vitesses et la chancelière allemande Angela Merkel de prôner une « Union dans la diversité » afin de promouvoir cette idée de relance européenne par l'instauration de ce concept à plusieurs vitesses ou « rythmes » qui est loin de faire encore l'unanimité, mais qui devrait aboutir le 25 mars, pour la célébration des 60 ans du Traité de Rome, à un texte solennel. Pour le moment seuls la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne ou encore le Luxembourg soutiennent cette idée. On rappellera en outre qu'après l'échec du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel cela avait été l'une des pistes lancées pour une éventuelle relance du processus de construction.

Toujours est-il que les menaces des conséquences d'un *hard Brexit* associées au risque d'une victoire de l'extrême droite anti-européenne de Geert Wilders et de son « Parti pour la liberté » (le PVV) demeurent même si les résultats des législatives néerlandaises du 15 mars dernier ont infirmé ce scénario. Toutefois, la crainte de voir se lever une vague populiste à travers toute l'Europe occidentale est bien présente d'autant plus que celle-ci touche déjà l'Europe orientale avec la Hongrie et la Pologne notamment.

À tout cela s'ajoute, toujours dans le cadre de ce sommet de Bruxelles, l'hostilité envers ces propositions de la part des pays d'Europe de l'Est intégrés à l'organisation régionale par les vagues de 2005 et de 2007 et qui craignent de se retrouver dans la seconde partie de cette Europe à deux vitesses. Enfin, il est apparu que des inquiétudes refaisaient surface au sujet des Balkans occidentaux pour lesquelles on devait réaffirmer le souhait de lutter contre une influence russe grandissante et encourager ainsi le processus d'adhésion à l'UE ou du moins le relancer.

Finalement, comme nous l'évoquions plus haut, les résultats des élections législatives aux Pays-Bas semblent marquer un temps d'arrêt à la crainte de cette vague populiste puisque le Premier ministre sortant, le libéral Mark Rutte, restera manifestement aux affaires, et ce même si l'extrême droite hollandaise marque incontestablement une très forte poussée, ce qui est bien sûr un signal d'alerte à prendre en compte.



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

L'élection du président de la République constitue un moment fort de la vie politique française. Le suffrage universel direct à deux tours y est pour beaucoup. La V^e République confère de grands pouvoirs au président qui forme, avec le Premier ministre, le pouvoir exécutif. Après Charles de Gaulle, qui fut le premier président de la Ve république, c'est certainement François Mitterrand qui a marqué le plus cette fonction en restant à l'Élysée 14 ans, soit en effectuant deux mandats successifs. Ces deux hommes d'État n'appartenaient pas à la même famille politique, mais ils partageaient des ambitions de grandeur pour la France. De Gaulle a refusé l'hégémonie américaine au sein de l'Alliance atlantique. Il a donc sorti la France de la structure intégrée de l'OTAN et a doté son pays de l'arme nucléaire, contribuant ainsi à son autonomie militaire face à Washington. Quant à François Mitterrand, il a joué la carte de l'intégration européenne même

Les Français et leurs Présidents

s'il n'a pas su imposer l'Europe de la défense comme une alternative à l'OTAN. Il avait la réputation d'être un homme arrogant, rusé et qui a tout fait pour cacher à l'opinion publique l'existence de sa fille illégitime ainsi que sa maladie. La grande déception de Jacques Chirac, qui a succédé à Mitterrand, a été le « non » au référendum sur la Constitution européenne en 2005.

Au second tour des élections présidentielles de 2006, les Français avaient le choix, pour la première fois, d'élire une femme à ce poste ; mais ils ont préféré choisir à nouveau un homme, Nicolas Sarkozy, qui leur promettait qu'ils allaient « travailler plus pour gagner plus ». S'il n'a pas tenu cette promesse, il a tout de même fait évoluer la fonction présidentielle. D'abord par sa façon de vivre, il l'a « désacralisée ». Ensuite, en personifiant le pouvoir, il a amoindri et effacé le rôle des ministres. Mais aux élections de 2012, les votes des Français se sont portés sur le candidat du Parti socialiste, François Hollande, qui représentait alors l'alternance politique et surtout incarnait l'opposé de N. Sarkozy. François Hollan-

de a promis la croissance économique et l'inversion de la courbe de chômage, mais sans succès. À mi-mandat, la déception à son égard fut grande et n'a cessé depuis de croître. Il restera dans les mémoires comme le président le plus impopulaire de la V^e République.

Selon les derniers sondages et à trois semaines du premier tour des élections présidentielles de 2017, nous retrouverons certainement au second tour Marie Le Pen, candidate de l'extrême droite dont la popularité ne cesse d'augmenter, et Emmanuel Macron, un candidat au profil insaisissable jouant avec une ambiguïté politique afin de séduire un maximum d'électeurs. Dans cette hypothèse, Emmanuel Macron, qualifié aussi de « candidat des médias », car porté et imposé par ces derniers, est donné favori au second tour. Mais tout cela reste un tableau dressé par les médias partiaux qui veulent imposer M. Macron en détruisant ses rivaux et en mettant les électeurs devant le fait accompli, au second tour. Le soir du 23 avril, nous verrons donc si les électeurs ont su se méfier d'eux en votant autrement au premier tour pour choisir leur président.

Présidentielle Française : une campagne tristement inédite

Impossible de le nier, la campagne présidentielle française est tout sauf banale, mais est tristement atypique. Depuis le début de celle-ci, il n'y a pas une semaine exempte d'un nouveau scandale qui ébranle la scène politique traditionnelle française à tel point que l'ombre d'un nouveau 21 avril ne cesse de grandir.

Fillon ne « lâchera rien »

François Fillon, le candidat Les Républicains, ne cesse de nous abasourdir. Embourbé jusqu'au cou dans un scandale d'emploi fictif et officiellement mis en examen, celui-ci signe et persiste : il « ne lâchera rien ». Celui qui avait promis que s'il était mis un jour en examen il n'aurait d'autre choix que de se retirer n'a pas hésité longtemps avant de revenir sur sa promesse. Après une avalanche de défections, la droite et le centre s'affaiblissent un peu plus chaque jour. Le « grand rassemblement » continue de creuser un peu plus profond sa tombe.

Mais, il y a pire. Voilà que M. Fillon, ne sachant plus comment se justifier et se sortir de ce mauvais pas, tombe dans un discours aux relents populistes en parlant « d'assassinat politique », ou encore « de démocratie percutée ». Sans surprise, les médias sont accusés de ce « meurtre politique » et le candidat à la présidentielle, dénonçant un complot, n'hésite pas non plus à mettre en cause la magistrature. Une position perturbante alors que M. Fillon espère encore devenir Président de la République et donc le garant de l'indépendance de la justice. Pourtant, il n'en démord pas et tient aujourd'hui des propos tels que « les voyous doivent redécouvrir ce qu'est la loi ». Des déclarations qui nous feraient presque sourire si ce n'était pas les piliers de la démocratie qui en venaient à être piétinés.

Macron est En Marche

Le maintien de ce candidat entêté et chaque jour un peu plus fragilisé fait en revanche le bonheur d'Emmanuel Macron, donné en seconde position au premier tour de la présidentielle selon les

derniers sondages. S'il reste la cible de nombreuses critiques, on ne peut plus aujourd'hui lui reprocher de ne pas avoir dévoilé son programme même si celui-ci est loin de convaincre tous les citoyens français qui mettent souvent en avant son manque d'expérience.

Un candidat socialiste absent

En revanche, l'affaire Fillon dessert le candidat socialiste. Après avoir perdu son temps dans des tractations politiques qui lui ont rapporté très peu et essuyé un échec quant au ralliement de Mélançon à sa candidature – qui finalement a obtenu ses 500 parrainages et est officiellement candidat à la présidentielle –, Benoît Hamon voit ses chances de gagner s'éloigner. Une situation désastreuse pour le PS d'autant plus que le candidat de la France Insoumise est aujourd'hui devant lui dans les sondages. Ceci est en partie dû à la visibilité médiatique de M. Fillon. Celui qui, durant la primaire, a eu le mérite d'apporter des idées nouvelles semble aujourd'hui en marge de cette campagne au point où ce dernier aimerait certainement que le Canard Enchaîné déballe une bonne fois pour toutes les affaires concernant le candidat des Républicains afin qu'il puisse lui aussi faire campagne et répondre aux critiques de Manuel Valls qui a décidé qu'il ne respecterait pas les règles du jeu de la primaire.



Un populisme rampant

C'est finalement Marine Le Pen qui profite de ce branle-bas le combat. Celle-ci ne cesse de monter dans les sondages au point qu'elle est aujourd'hui donnée gagnante au premier tour. Pourtant, la candidate d'extrême droite baigne elle aussi dans des histoires peu recommandables telles l'affaire des assistants parlementaires. Mais, fidèle à elle-même, Marine Le Pen persévère avec succès dans la théorie du complot et dans la stratégie de la peur. Quant à ses « petits » problèmes avec la justice, le manque d'indignation de l'opinion publique illustre le ras-le-bol des Français envers la classe politique traditionnelle française et conforte Marine Le Pen dans sa conviction qu'elle est au-dessus des lois.

À moins de trois semaines de l'élection présidentielle, voilà que la France vit une campagne inédite qui tourne autour de multiples scandales, où les débats de fonds sont tout bonnement absents et où les valeurs de la démocratie française subissent un tournant qui pourrait lui être fatal.

* Camille Saulas

Intrigues byzantines dans la course à l'Élysée

(Suite de la page 1)

Présentons donc, selon leurs opinions politiques et du plus à droite vers du plus à gauche, les principaux acteurs qui s'illustrent dans ce jeu afin de devenir, pour le prochain quinquennat, le nouveau locataire de ce merveilleux bâtiment historique.



Marine Le Pen est née le 5 août 1968 à Paris, dans la banlieue chic de Neuilly-sur-Seine. Son père, **Jean-Marie Le Pen**, qui a combattu en Indochine et en Algérie, a fondé en 1972 le Parti du Front National – à ne pas confondre avec le Front national des années 1930, même s'il porte le même nom.

À la suite du Congrès de Tours, en 2011, Marine Le Pen a succédé à son père à la présidence du Parti. Aux élections présidentielles de 2012, bien qu'ayant obtenu 17,90 % des voix, elle se classa en troisième position et ne put donc participer au second tour. Actuellement, si l'on en juge l'enquête la concernant, on affirme qu'elle a utilisé les 300.000 euros reçus pour rémunérer des assistants au Parlement européen en faveur d'employés du Parti.



François Fillon fait l'objet d'un scandale sans précédent. Né en 1954 au Mans, il s'est positionné à tous les échelons de la politique. L'homme à l'apparence d'un politicien sérieux a été le Premier ministre de Nicolas Sarkozy durant cinq ans. Ils sont ensuite devenus frères ennemis. Au second tour de la primaire des élections présidentielles du Parti de centre-droit Les Républicains, François Fillon l'a emporté devant le célèbre maire de la ville de Bordeaux, l'ancien Premier ministre, l'homme de raison, **Alain Juppé**.

Fillon était connu comme un chef de famille droit et résolu. En politique étrangère, soucieux de l'équilibre du monde, il avait promis de suivre une politique gaulliste. Jusqu'à ce que, fin janvier, l'on découvre que sa femme et ses enfants ont touché des salaires de près d'un million d'euros en tant qu'assistants parlementaires. Sa femme ignorait qu'elle était l'assistante de son mari ! Pourtant, elle a touché un salaire de la part de celui-ci pendant des années. Elle n'apparaissait jamais dans la presse, et l'on a même retrouvé dans ses déclarations ces propos : « *je n'ai aucun rapport avec la politique !* » Il s'est avéré que ses enfants, quand ils étaient salariés, étaient étudiants en première année en faculté de droit.

Au Salon de l'Agriculture, les visiteurs l'ont accueilli en scandant « *voleur* ». Qui sait, l'argent a peut-être servi à financer sa campagne électorale !



Alain Juppé est né en 1954. Parmi les candidats de la primaire du parti gaulliste renommé - Les Républicains - pour l'élection présidentielle, il était le plus âgé et le plus expérimenté. Donné favori de la primaire, il a terminé second. Il a assumé des fonctions à tous les niveaux de l'État. Il a été Premier ministre de 1995 à 1997, lors des premières années qui ont suivi l'élection de **Jacques Chirac** à la Présidence de la République. Précédemment et consécutivement, il a été de nombreuses fois ministre. Depuis 1995 – excepté les deux années où il y avait restriction de ses droits d'éligibilité –, il a assumé les fonctions de maire de Bordeaux.

Après la découverte des faits de corruption de François Fillon et malgré les sollicitations, il n'a pas accepté de revenir et poser sa candidature.



Emmanuel Macron est né le 21 décembre 1977 à Amiens. L'on dit de lui qu'il est le plus dynamique des candidats, mais ça ne l'a pas empêché de recevoir un œuf en pleine tête !

Début mars, lors de sa visite au Salon de l'Agriculture, la personne qui lui a lancé ce projectile a crié « *Vive la France, vive la République !* », tandis que ses gardes du corps se sont contentés d'observer. Son histoire est assez intéressante, mais brève : d'abord présenté au Président de la République, il est nommé conseiller, puis ministre de l'Économie, et il est à présent le candidat le plus solide à la Présidence de la République... Une ascension aussi rapide en politique, c'est du jamais vu ! De 2008 à 2012, il a travaillé à tous les échelons de la banque Rothschild, l'une des plus grandes banques privées du monde.

Aujourd'hui, des procureurs investiguent sur une réunion qui s'est déroulée en janvier 2016 à Las Vegas, et recherchent où est passé le million d'euros de minoration de son patrimoine.



Benoît Hamon est né le 26 juin 1967 à Saint-Renan. De 1993 à 1995, il était président du Mouvement des Jeunes Socialistes. Il a remporté le deuxième tour des primaires organisées par le Parti socialiste

face à l'ancien Premier ministre, **Manuel Valls**.

B. Hamon a occupé des fonctions de député au Parlement européen et à l'Assemblée nationale française. Il a été ministre à deux reprises – pour une courte durée – sous la présidence de François Hollande. B. Hamon, qui a promis de donner un salaire à tous, travailleurs et chômeurs, veut accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales. Il désire

réduire de 50 % la part d'énergie nucléaire dans la production d'électricité, et veut interdire l'utilisation du diesel pour les voitures.

À ce stade, il semble ne pas être soutenu par la majorité du Parti socialiste.



Jean-Luc Mélenchon, le candidat à l'Élysée du Front de Gauche soutenu par le Parti communiste français, est né en 1951 à Tanger, au Maroc. Doté d'une élo-

quence remarquable, il a des attitudes et des comportements qui rappellent les dirigeants de la Révolution française. Il est devenu membre du Parti socialiste en 1976. Il a soutenu **François Mitterrand** et était le *leader* de la branche gauche du parti. En 2008, lors du Congrès de Reims, il quitte le Parti socialiste pour fonder le Parti de Gauche. Le chef du mouvement *La France insoumise* est le candidat que soutiennent de nombreux étudiants... Il déclare qu'il va créer un nouveau monde fondé sur l'égalité.

Manuel Valls est né en 1962 à Barcelone. Il fut le Premier ministre de François Hollande du 31 mars 2014 au 6 décembre 2016, après avoir été ministre de l'Intérieur. On dit que François Hollande s'est opposé à ce qu'il soit candidat. Quand il a perdu les pri-

maires organisées par le Parti socialiste face à Benoît Hamon, il a d'abord dit qu'il soutiendrait ce dernier. Cependant, il a déclaré le 15 mars qu'il retirait son soutien au gagnant de la primaire de gauche. La loyauté de la parole donnée en politique a une fois de plus été remise en cause !



François Bayrou, né en 1951 à Bordères, est le président du Mouvement Démocrate – en abrégé, MODEM. Député pendant 26 ans, il est actuellement maire

de Pau. Il a présenté sa candidature à la Présidence de la République à trois reprises. Les voix obtenues par le passé (18,57 % en 2017) placent Bayrou dans une position clé en 2017. Lors des primaires coorganisées par les Républicains (LR) et le candidat du centre (le chrétien-démocrate Jean-Frédéric Poisson), il était au côté d'Alain Juppé ; lorsque A. Juppé a perdu la primaire, il a annoncé publiquement qu'il soutenait Emmanuel Macron.

* * * *

Le journal *Le Monde* et le grand capital international soutiennent ouvertement Emmanuel Macron. Voyons donc ce qui va se passer. Qui fera trébucher qui...

TURQUIE

PRIX À PARTIR DE

69.99*

€

PEGASUS, VOS VOLS MOINS CHERS POUR LES REVOIR PLUS SOUVENT

- 32 destinations en Turquie
- Jusqu'à 60% de réduction sur flypgs.com pour vos suppléments bagages
- Départs possibles depuis Paris Orly, Marseille Provence, Lyon-Saint Exupéry, Bruxelles Charleroi, Bâle-Mulhouse ou Genève

Choisissez parmi nos 4 forfaits de vol, selon vos besoins et vos envies

Basic	✈️ + 🧳
Essentials	✈️ + 🧳 + 🍷
Advantage	✈️ + 🧳 + 🍷 + 🪑 + 🍽️
Extras	✈️ + 🧳 + 🍷 + 🪑 + 🍽️ + 🛎️ + 🕒

* Taxes Comprises

flypgs.com

pour les meilleurs prix

PEGASUS

AIRLINES



Ozan Akyürek

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

(Suite de la page 1)

Chaque pouvoir est appelé à contrebalancer les autres, de manière à éviter leur concentration sur une seule tête.

Or, aux termes de la réforme constitutionnelle turque, les élections législatives et présidentielles seraient désormais tenues à la même date et tous les quatre ans, au lieu de cinq auparavant. Les pouvoirs de la Grande Assemblée nationale de Turquie seraient également redéfinis, et lui serait notamment retiré le pouvoir de contrôle sur le Conseil des ministres et les ministres. Autrement dit, le pouvoir législatif serait réduit au profit du chef de l'État.

S'agissant du pouvoir exécutif, la fonction de Premier ministre serait supprimée au profit d'un ou plusieurs Vice-Président(s) nommés par le chef de l'État. Notons d'ailleurs qu'aux termes de cette réforme, le Président serait investi du pouvoir de révoquer et de limoger les ministres.

Enfin, s'agissant du pouvoir judiciaire, la réforme apporte deux changements significatifs. D'une part, elle ajoute une condition d'« impartialité » à la condition d'indépendance qui est déjà imposée aux magistrats. D'autre part, elle octroie de nouvelles prérogatives au chef de l'État en matière de nomination des membres du Haut Conseil des juges et des procureurs ainsi que du Conseil constitutionnel. En effet, parmi les treize membres du Haut Conseil des juges et des procureurs, lui-même en charge du contrôle et de la nomination de ces derniers, six seraient nommés par le Président, et les autres par le Parlement. Quant au Conseil constitutionnel, une majorité de ses membres seraient également nommés par le chef de l'État.

Il en résulte que, se retrouvant seul aux rênes d'un pouvoir exécutif devenu monocéphale, devant composer avec une Grande Assemblée dont les prérogatives ont été redéfinies à son avantage et échappant aux coalitions en raison de la coïncidence entre les élections présidentielles et législatives, le nouveau chef de l'État turc disposerait d'une plus grande marge de manœuvre pour gouverner. Cependant, si les opposants à cette réforme ont pu dénoncer le risque de dérives « hyper-présidentielles » qu'elle fait peser sur le pays, il convient de rester prudent et de s'intéresser à ce qui est pratiqué dans d'autres démocraties, et notamment en France.

Le nouveau modèle turc, un modèle original ?

Sans entrer dans un débat relatif au caractère « hyper-présidentiel » ou non du régime issu de la réforme turque, rappelons brièvement les grandes caractéristiques d'un régime présidentiel, ainsi que ses exemples les plus notoires.

D'aucuns précisent que ce régime est né aux États-Unis, où il est encore en place. Outre-Atlantique, il se caractérise par une séparation stricte des pouvoirs. Autrement dit, le pouvoir exécutif est détenu en intégralité par le Président, qui est élu par le peuple au suffrage universel indirect et qui demeure irresponsable devant le Congrès américain, composé de la Chambre des représentants et du Sénat. En contrepartie, aucune des deux chambres qui compo-

Réforme turque et présidentielisme, analyse sous l'angle du droit constitutionnel

sent le Congrès ne peut être dissoute par le Président. Toutefois, le problème avec un tel système tient à ce que chaque pouvoir est à même de neutraliser l'autre, ce qui peut nuire à l'efficacité du système et fait peser le risque d'une paralysie des institutions.

À l'inverse, précisons qu'un régime parlementaire se caractérise par une séparation souple des pouvoirs, et une collaboration étroite entre le gouvernement et le Parlement. En clair, chacun est susceptible d'engager sa responsabilité devant l'autre. Et au milieu, il y a la France. La Constitution française actuellement en vigueur, qui date de 1958 et qui a instauré la V^{ème} République, a fait l'objet de plusieurs amendements constitutionnels. Il en résulte une sorte de régime « hybride », qui fait application de mécanismes empruntés à ces deux régimes, tout en étant plus proche du présidentielisme. C'est ce que l'on appelle le « semi-présidentielisme ».

Le gouvernement français dispose d'un Premier ministre nommé par le Président en fonction des résultats aux élections législatives. Le Premier ministre engage sa responsabilité à la fois devant le Parlement et le Président. En revanche, l'inverse n'est pas vrai : le Président n'est pas responsable devant le Parlement, mais peut dissoudre l'Assemblée nationale, l'une des deux chambres composant le Parlement.

Par ailleurs, les durées du mandat du Président (pouvoir exécutif) et du mandat des députés de l'Assemblée nationale (pouvoir législatif) ont été alignées et leurs élections se tiennent désormais tous les cinq ans, à des dates proches. Par conséquent, le Président de la République dispose nécessairement d'une majorité parlementaire qui lui évite les périodes de cohabitation (situation dans laquelle le Président et le Premier ministre sont politiquement antagonistes) que l'on a pu connaître par le passé.

Notons que, du point de vue du pouvoir judiciaire, la Constitution de 1958 prévoit que le Président de la République et les présidents des deux chambres du Parlement désignent chacun deux personnes de la magistrature qui seront amenées à contrôler les juges et procureurs et à donner des avis sur leurs nominations. Quant au Conseil constitutionnel, il comprend neuf membres, dont trois sont nommés par le Président de la République, et trois sont nommés par les présidents de chacune des deux chambres du Parlement. Le président du Conseil constitutionnel, nommé par le Président de la République, a une voix prépondérante en cas de partage.

Pour conclure, les mécanismes prévus par le régime constitutionnel turc ne sont pas en eux-mêmes inédits. En effet, ils empruntent à la fois au régime présidentiel « pur » et au régime semi-présidentiel. Néanmoins, et à y regarder de plus près, si ce projet emprunte manifestement aux autres régimes leurs mécanismes constitutionnels permettant de renforcer l'autorité de la fonction présidentielle, il n'en fait pas autant s'agissant des mécanismes constitutifs de contre-pouvoirs.

L'illusion d'une nouvelle guerre froide ?

C'est devenu une véritable mode ; *politiciens, politologues, spécialistes de géopolitique et autres observateurs internationaux utilisent à tout va le terme de « guerre froide » pour évoquer les relations entre les pays occidentaux et la Russie.*



Nombreux sont ceux qui avancent que les tensions croissantes entre la Russie et l'Occident rappellent la guerre froide qu'a connue le monde à partir de 1947 et jusqu'à la chute de l'URSS. Aux origines de ces nouvelles dissensions : les conflits syrien et ukrainien. Il est vrai que les similitudes sont notables avec, en premier lieu, la présence des mêmes protagonistes, mais aussi le retour d'une stratégie anti-russe relative sur les plans militaire, politique et économique.

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), qui devait disparaître à la fin de la guerre froide, nourrit cette idée de « nouvelle guerre froide » en continuant à considérer que la Russie « *déstabilise l'ordre régional européen* », selon les termes de son secrétaire général, Jens Stoltenberg, et en durcissant depuis deux ans sa posture militaire face à la Russie. Ceci s'illustre notamment par une augmentation sans précédent de la présence militaire à la frontière occidentale de la Russie.

Mentionnons notamment le projet de déploiement du bouclier antimissile de l'OTAN en Pologne ainsi qu'en Roumanie, comme l'Alliance le fit avec les Pershing II dans des zones différentes ; deux décisions perçues par Moscou comme une tentative d'encerclement, mais aussi comme une violation de l'Acte fondateur Otan-Russie de 1997 qui interdit le « *stationnement permanent de forces de combat alliées substantielles à sa frontière* ». Cette situation inquiète de nombreux observateurs, qui craignent une escalade militaire incontrôlable d'autant plus que Moscou a décidé de mettre en place des mesures de dissuasion stratégique et tente de se rapprocher davantage de l'Azerbaïdjan, de l'Iran, de l'Arabie Saoudite ou encore de la Chine pour instaurer une coopération régionale et renforcer ses alliances militaires, mais aussi économiques.

Car, c'est aussi sur le plan économique que la Russie et les pays occidentaux se mènent une guerre larvée. À la suite de l'annexion de la Crimée, les pays de l'Union européenne et les États-Unis ont décidé d'imposer des sanctions économiques à l'encontre de Moscou. Nous sommes depuis rentrés dans un « jeu » de sanctions et de contre-sanctions qui pourrait s'avérer dangereux.

À ceci s'ajoutent les reproches de nombre d'hommes politiques, du côté russe comme américain, qui viennent alimenter un peu plus l'idée que l'Occident et la Russie sont de nouveau irréconciliables. Une situation qui semble pour l'instant se cal-

mer avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche. Néanmoins, la presse joue aussi son rôle dans la circulation de cette image de « nouvelle guerre froide ». Les médias occidentaux n'hésitent pas à véhiculer les anciens clichés à l'encontre de la Russie, clichés autrefois appliqués à l'URSS, sans pour autant prendre en considération que les contextes sont diamétralement différents.

La guerre froide n'est pas encore d'actualité

Des différences notables apparaissent aujourd'hui par rapport à la période de la guerre froide : déplacement de l'axe géographique, disparition du rideau de fer et équilibre des forces politico-militaires disparu. Il ne faut pas non plus oublier que l'Occident et la Russie continuent à dialoguer dans les instances internationales, certes avec plus ou moins de bonne volonté.

En outre, le secrétaire général de l'OTAN continue d'affirmer que l'alliance « *ne cherche pas la confrontation* » et ne veut pas d'« une nouvelle guerre froide ». Malgré la posture intransigeante de l'OTAN, le dialogue n'est pas rompu grâce au conseil Otan-Russie, instauré en 2002, qui survit tant bien que mal. Quant aux sanctions occidentales, elles ne font pas l'unanimité parmi les pays de l'Union européenne, loin de là. Ni la France ni l'Allemagne ne désirent se mettre à dos la Russie dans la mesure où elles comptent sur Moscou dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, sur le plan discursif, les pays occidentaux et la Russie de Poutine sont moins agressifs qu'auparavant.

Par ailleurs, d'autres acteurs internationaux émergent, notamment la Chine qui change la donne géopolitique et à laquelle Moscou pourrait être davantage subordonné qu'à l'époque de la guerre froide.

Comme le soulignait l'ancien président américain, Barack Obama : « *contrairement à l'Union soviétique, la Russie ne dirige aucun bloc de nations, n'inspire aucune idéologie globale* ». Sur le plan idéologique justement, le syncrétisme idéologique qui caractérisait l'URSS avait un pouvoir de fascination que la Russie actuelle n'a plus. Quant à la superpuissance qui croyait en une confrontation entre une « destinée manifeste » et à un « empire du Mal », il n'en est plus rien. Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), affirme d'ailleurs avec une grande justesse : « *Aujourd'hui, il n'y a pas deux blocs de puissance équivalente qui ambitionnent de se détruire mutuellement et qui défendent une vision antagoniste des relations internationales. Nous sommes plutôt dans une rivalité stratégique traditionnelle entre deux puissances aux capacités inégales* ».

Il n'en reste pas moins que l'on assiste à un éloignement entre Moscou et les capitales occidentales. La situation est dangereuse et imprévisible. Concevoir la situation avec les grilles d'analyse du passé nous amène sur une pente glissante qui risque de favoriser que la prophétie d'une « nouvelle guerre froide » se réalise.

* Camille Saulas



Martin Schulz, un second souffle pour les socio-démocrates allemands

À six mois des législatives allemandes, c'est officiel : Martin Schulz se présente face à Angela Merkel. Alors qu'il y a encore quelques mois, les socio-démocrates n'avaient aucune chance de l'emporter, le nouveau président du SPD se dresse en concurrent sérieux de l'actuelle chancelière.



Il y a encore deux mois, personne n'aurait osé penser que le SPD - fragilisé, n'ayant pas remporté depuis 2002 d'élections fédérales, et qui avait à sa tête l'impopulaire Sifmar Gabriel - pourrait empêcher Angela Merkel de briguer un quatrième mandat. Pourtant, aujourd'hui, les choses ont bien changé à en croire les derniers sondages.

Le 18 mars dernier, l'institut Emnid a publié un sondage où Angela Merkel et

Martin Schulz sont au coude à coude puisque leurs partis respectifs ne sont qu'à un point d'écart en faveur de la chancelière. En janvier, c'était 15 points qui séparaient le SPD et le parti conservateur. La présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) va donc mener sa première vraie bataille contre le SPD depuis que celle-ci a succédé à Gerhard Schröder en 2005.

Mais qui est donc cet homme pour pouvoir faire ainsi de l'ombre à la chancelière ?

Si Martin Schulz n'a jamais été élu au Bundestag et n'a jamais été ministre dans son pays, il a en revanche un parcours atypique et impressionnant du fait de sa carrière politique au Parlement européen d'une durée de plus de vingt ans - il a été élu député européen en 1994 puis a été à la tête du Parti socialiste européen du SPD en 2000 -, dont cinq à la présidence de l'institution (de 2012 à 2017). C'est alors que ce natif d'Aix-la-Chapelle et ancien libraire a acquis une notoriété internationale.

L'homme de 61 ans n'est tout de même pas un étranger de la vie politique allemande ayant été maire de Würselen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de 1987 à 1998.

Dimanche 19 mars, l'ancien président du Parlement européen, Martin Schulz, a été élu président du parti social-démocrate allemand (SPD). On ne peut plus symbolique, ce jour d'intronisation marque pourtant un tournant pour le SPD qui renoue avec l'espoir de gagner les prochaines élections législatives, le 24 septembre prochain.

Un parcours qui n'est pas étranger à sa montée dans les intentions de vote dans la mesure où, auparavant, son parti de centre-gauche n'arrivait pas à se démarquer de la politique de A. Merkel. L'arrivée de M. Schulz, qui n'a jamais gouverné avec cette dernière et dont le programme marque une rupture claire entre le SPD et la CDU, est donc perçue en Allemagne comme un renouveau.

Des projets qui font échos outre-Rhin

Étant donné sa carrière européenne, il n'est pas surprenant que celui-ci veuille en finir avec l'« Europe-bashing » à laquelle fait face l'Union européenne, mais aussi contrer les populistes qui ne cessent de monter au sein même de son pays.

En revanche, l'Europe n'est pas sa seule priorité. Le social-démocrate compte bien défendre la classe populaire. Il désire une « Allemagne plus juste » et veut lutter contre l'évasion fiscale et les parachutes dorés.

Tant d'objectifs qui font échos chez les Allemands d'autant plus que M. Schulz

profite de l'effet de surprise de sa nomination et bénéficie d'un fort capital de sympathie dans son pays.

Une bouffée d'oxygène pour le SPD

Si Martin Schulz a toutes ses chances dans la course à la chancellerie, c'est aussi, car sa rivale est fragilisée. Celle-ci doit face à la montée de l'extrême droite (Alternative für Deutschland), mais aussi aux critiques au sein de son propre parti qui ne cesse de se diviser.

Aujourd'hui, c'est un tout autre avenir qui se dessine pour le SPD qui a aujourd'hui à sa

tête un homme aux grandes ambitions et déterminé à devenir le prochain chancelier comme il l'a clairement souligné pour conclure le congrès du 19 mars de son parti: « Je veux être le prochain chancelier de la République fédérale d'Allemagne ». Des propos accueillis par une « standing ovation » illustrant à merveille l'engouement et l'espoir renouvelés du SPD en passe de sortir de sa crise existentielle, mais qui font pâlir les conservateurs.

* Camille Saulas



États-Unis : vers une politique d'immigration « au mérite »

Le 28 février, Donald Trump prononçait son premier discours de politique générale face au Congrès, l'occasion d'annoncer son projet de réforme de l'immigration. Au-delà du « Muslim ban » déjà largement critiqué et qui vient d'être suspendu pour la seconde fois consécutive par un juge d'Hawaï, le président américain veut instaurer une nouvelle politique migratoire « choisie », privilégiant les migrants qualifiés. « Ceux qui veulent entrer dans un pays doivent être capables de subvenir financièrement à leurs besoins par eux-mêmes », a affirmé Donald Trump.

Pour un État entièrement fondé par des immigrants, le sujet revêt une sensibilité toute particulière.

Qu'entend-on par « immigration choisie » ? Ce système consiste à choisir « ses » immigrés en privilégiant les travailleurs qualifiés et ceux susceptibles d'être les plus utiles à l'économie nationale. L'immigration « choisie » s'oppose à une immigration « subie » constituée essentiellement d'hommes et de femmes qui entrent dans un pays pour des raisons familiales ou comme demandeurs d'asile, système ne permettant pas d'adapter le profil de travailleurs immigrants aux besoins du pays.

Le président américain a justifié sa réforme par la nécessité de « sauvegarder l'intérêt des Américains », en améliorant l'emploi et le niveau de leur salaire et de « réaliser des économies » en réduisant les aides sociales accordées aux immigrés. Deux systèmes différents existent pour la mise en œuvre d'une immigration choisie : la politique des quotas ou la politique des points.

Le système dit des « quotas », pratiqué pendant plusieurs décennies aux États-Unis, conduit à l'établissement de quotas en fonction des nationalités ou des qualifications de la main-d'œuvre pour soute-

nir tel ou tel secteur, et pour des durées variées. Ainsi dès 1921, puis en 1924, les États-Unis ont mis en place un système de quotas fondés sur l'origine nationale. Néanmoins, l'échec de ce système a conduit à son remplacement en 1965 par un système de plafonds par catégorie d'immigrants (regroupement familial, emploi, réfugié, autres...) doublé de plafonds par nationalité.

Le système de points, quant à lui, présente l'avantage d'éviter toute discrimination ciblée. La sélection est fondée sur un certain nombre de critères (âge, compétence linguistique, niveau d'études, expérience professionnelle, adaptabilité, promesse d'embauche...) pour lesquels le candidat à l'immigration est « noté », et c'est en fonction de sa note globale qu'il pourra ou non s'installer dans le pays requis. Ce modèle permet, année après année, de moduler les points

accordés en faisant varier les critères en fonction des objectifs poursuivis.

En revanche, cette sélection suppose que le pays d'accueil possède des structures à l'étranger pour vérifier les qualifications et les diplômes délivrés dans les pays d'origine.

Le président américain a donné peu de détails sur la façon dont le futur système proposé fonctionnerait, mais il a cité les modèles canadien et australien en exemple, pays pratiquant le système de points.

L'exemple canadien : un système de points pour travailleurs qualifiés

Au Canada, 320 000 personnes ont immigré entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016. Cet

État ouvre largement ses portes pour des raisons humanitaires, mais sélectionne également les immigrés qui peuvent contribuer au développement économique du pays.

En 2017, le gouvernement prévoit d'accueillir encore 300 000 immigrants : 172 500 travailleurs, 40 000 réfugiés et 84 000 personnes au titre du regroupement familial.

La note minimum pour immigrer au Canada est de 67 points, avec au maximum 28 points pour les compétences linguistiques, 25 points pour le niveau d'études, 15 points pour l'expérience, 12 points pour l'âge, 10 points pour une promesse d'embauche et 10 points pour l'adaptabilité. Certains peuvent obtenir des points supplémentaires en s'installant dans des territoires particuliers.

Ce système présente néanmoins ses limites. Privilégiant l'aspect commercial au détriment des valeurs civiques, il comporte en outre un risque de fraude résultant d'offres d'emplois de complaisance et d'abus de la part des employeurs.

En outre, un rapport de l'Institut Fraser, think tank conservateur, dénonce la charge fiscale de 27 à 35 milliards de dollars canadiens imputable aux immigrants canadiens. Dans ces conditions, le raisonnement purement économique de la réforme annoncée par le Président américain semble un peu hâtif.

* Sabine Schwartzmann



Médecine esthétique : À la recherche de la fontaine de jouvence

« Les hommes vieillissent comme le bon vin ; les femmes comme le lait », cette expression, comique à première vue, témoigne pourtant de l'énorme pression mise sur les épaules de la gent féminine quant au phénomène de vieillissement. Une pression si lourde qu'un tiers des Françaises avouent aujourd'hui avoir envisagé la médecine esthétique. Pourquoi les femmes sont-elles aussi nombreuses à vouloir défier le temps par des méthodes drastiques ?



Vers une démocratisation du bistouri

Le taux de croissance annuelle mondiale de l'industrie de la médecine esthétique s'élève, selon l'Imcas (congrès international dédié à la chirurgie esthétique et à la dermatologie cosmétique) à 8%, soit plus que le taux de croissance du PIB de la Chine en 2014.

Bien que ce boom soit dû à bon nombre de facteurs, il s'explique avant tout par la démocratisation de la médecine esthétique. Si celle-ci était auparavant réservée à l'élite, une chute des prix des interventions l'a rendue accessible aux classes moyennes. Mentionnons à titre d'exemple les États-Unis, où 70% des chirurgies non-électives sont effectuées sur des gens touchant moins de 60 000\$ par an et où une augmentation de plus de 446% dans le nombre de procédures cosmétiques a été observée dans les quinze dernières années.

Dans un article paru dans *Le Monde*, un docteur exerçant la médecine esthétique à Paris depuis 30 ans confiait : « Les personnes aisées ou assez aisées ne sont plus majoritaires. Je reçois des gens lambda, des smicards, des chômeurs, et beaucoup de jeunes filles d'origine magrébine. »

Pour ceux pour qui les prix demeurent trop élevés, la piste du tourisme médical existe également et fait de plus en plus d'adeptes, malgré ses nombreuses dérives. En Turquie, on estime que 25 000 personnes entrent sur le territoire national à des fins purement médicales. Les prix - environ 50% moins chers que dans la plupart des pays européens - sont les premiers responsables de cet engouement.

Pourquoi vouloir gommer les signes du temps ?

Bien que le désir de déjouer le temps soit universel, il n'en demeure pas moins que les femmes ont beaucoup plus recours à la médecine dans cet objectif que les hommes. En effet, lorsqu'on considère que la gent féminine cumule environ 90% des opérations, on ne peut que s'interroger du rapport qu'elles entretiennent avec le vieillissement, et surtout, de la place que prend la médecine pour pallier à ce lien conflictuel. En effet, la stratégie commerciale de l'industrie de la médecine esthétique a toujours été de se positionner comme une

solution au « problème » du vieillissement, bien que celui-ci soit naturel et inévitable.

« Les chirurgiens tentent de réparer, d'inverser ou de déguiser l'incarnation temporelle de l'existence humaine », écrivaient à ce sujet les chercheurs Sherry Dingman, Maria E. Mililli Otte et Christopher Foster dans la revue *Women & Therapy*.

Pour ces chercheurs comme pour plusieurs, le problème du vieillissement des femmes est surtout dû au fait que la société patriarcale définit la femme par son apparence physique et ses performances sexuelles, deux critères qui s'amenuisent avec la ménopause. Les femmes se retrouvent ainsi souvent écartées après avoir passé la barre des 50 ans, notamment par les médias qui ont une tendance marquée à mettre en vedette des femmes plus jeunes.

Le cinéma est d'ailleurs l'exemple le plus criant de cette sous-représentation. En effet, si on peut compter peu d'actrices d'âge mûr tenant des rôles principaux, leurs collègues masculins peuvent quant à eux continuer de briller jusqu'à un âge relativement avancé - citons notamment Morgan Freeman, Robert de Niro ou Richard Gere. Le blockbuster américain *Third Person*, parmi tant d'autres, avait d'ailleurs fait hausser bien des sourcils puisqu'il présentait Liam Neeson, âgé de 61 ans, aux bras d'Olivia Wilde, âgée de 29 ans.

Ainsi, nombreuses sont les femmes à avoir l'impression que les signes de l'âge les handicapent tant sur le plan personnel que professionnel. Terry O'Neill, présidente de NOW (le plus grand lobby féministe américain), déclarait au *New York Times* : « Je connais plusieurs femmes dont le potentiel de revenu a stagné ou chuté lorsqu'elles ont atteint les 50 ans, alors que celui de leurs collègues masculins augmentait. »

On peut ainsi comprendre que de plus en plus de femmes optent pour la médecine esthétique afin de masquer les signes du temps, surtout lorsqu'on considère que celles qui sont passées sous le bistouri touchent 5 cents de plus par dollar, selon une étude du professeur d'économie de l'Université du Maryland Soohyung Lee. Cette forme criante d'âgisme, qui s'accroît au sexisme, est dénoncée depuis maintenant près d'un siècle. En effet, Hedwig Dohm auteure féministe allemande, avait diffusé en 1903 un pamphlet, appelant à la libération des femmes âgées, titré *La vieille femme*. Le thème de la vieillesse est également présent dans l'œuvre de Simone de Beauvoir, notamment dans son essai de 1970 *La vieillesse*. La femme de lettres se plaisait d'ailleurs à dire que : « Vivre, c'est vieillir, rien de plus. »

* Yasmine Mehdi

La surconsommation de viande, une autre menace pour notre planète

La viande est très prisée dans nos sociétés occidentales. Pourtant, sa consommation s'avère être un véritable fléau, tant pour l'environnement que pour les animaux et pour notre santé.

La viande, un produit néfaste pour l'environnement

Aujourd'hui, la viande est déjà responsable de près de 15 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde du fait de sa production, de son transport et des rejets gastriques des animaux, mais aussi de l'abattage et du stockage de cette denrée alimentaire. Si vous raffolez de la viande rouge, nous avons une autre mauvaise nouvelle : à elle seule, la viande de bœuf produit plus de 9 % de ces gaz à effets de serre.



Par ailleurs, à cause de notre consommation excessive de viande, nous sommes responsables de 80 % de la déforestation et augmentons le risque de pluies acides. Alors que notre planète n'a pas des ressources inépuisables et que des millions de personnes manquent d'eau, la production de produits animaliers représente un véritable gâchis d'eau que l'on pollue davantage. Au vu de ces informations et quand on sait qu'un végétarien produit 2,5 fois moins de gaz à effet

de serre qu'un omnivore, il y a matière à réfléchir sur notre façon de nourrir.

L'industrie, un scandale pour la protection animale

Les scandales récents visant les abattoirs ne se comptent plus. Mais, si l'on est au courant de l'horreur qui se trame dans ces lieux, nous sommes moins au fait du traitement que subissent les animaux alors qu'ils sont encore en vie. Aujourd'hui, les victimes directes de la consommation de viande et d'autres produits animaliers à outrance sont les animaux eux-mêmes, et ce, à toutes les étapes de la production. La prolifération des fermes industrielles est un véritable fléau. Pour produire toujours plus, toujours plus vite et à moindre coût, tous les processus sont permis, tandis que les besoins fondamentaux des animaux sont tout simplement ignorés. Bien que certains étiquetages nous assurant que le poulet qui sera dans notre assiette courrait à l'air libre, les animaux sont en réalité séquestrés dans des batteries où ils sont agglutinés les uns contre les autres. Les éleveurs n'ont que peu de scrupules à les mutiler, à les bourrer d'hormones et de médicaments et à les séparer de leur mère dès la naissance afin d'augmenter la productivité.

Une surconsommation qui pourrait vous tuer

Alors que nous vivons dans un monde où spécialistes et gouvernements nous rappellent les dangers d'une mauvaise nutrition, il est trop souvent omis que la viande peut elle aussi nuire à notre

santé, et ce, de façon irréversible. Il est aujourd'hui prouvé scientifiquement que la consommation de viande contribue à la création de nouveaux agents pathogènes. Les listeria, salmonelles et gripes de tout genre se multiplient. La présence d'antibiotiques et d'hormones dans l'alimentation du bétail augmente les risques de contracter des cancers qui auront raison de vous. Enfin, une consommation excessive de viande favorise les maladies cardio-vasculaires, l'obésité et le diabète, fléaux qui frappent déjà trop nos sociétés modernes.

Un geste conséquent pour les pays en développement

Alors que les États dans les forums internationaux martèlent qu'il faut en finir avec la sous-alimentation et la malnutrition qui touchent encore 800 millions de personnes et un enfant sur trois dans les pays sous-développés, ils ne prennent pas en considération qu'en réduisant par deux notre consommation de viande, cela permettrait d'augmenter l'apport calorique de ceux qui vivent dans les pays sous-développés. De cette façon, plus de deux millions d'enfants pourraient sortir de la malnutrition puisque cela engendrerait une baisse du cours mondial des denrées végétales, aux apports nutritionnels plus riches que la viande, mais aussi assurerait que les terres arables soient destinées aux besoins vitaux de l'homme et non à la production directe ou indirecte de produits animaliers.



Non, la viande n'est pas indispensable

Selon les recommandations nutritionnelles de l'École de santé publique de Harvard, nous ne devrions pas consommer plus de 10g de viande de bœuf par jour et 80g pour les autres produits d'origine animale. Or, nous sommes bien au-dessus de ces recommandations en consommant en moyenne 180 g de viande par jour. Pourtant, dans nos sociétés développées, il est encore trop fréquent de consommer à tous les repas des produits d'origine animale.

La demande de viande ne cesse d'augmenter et les conséquences sont telles que la FAO ainsi qu'un panel international de scientifiques aux Nations unies pensent à établir une taxe pour les producteurs et vendeurs de cette denrée. Des solutions existent, mais, malheureusement, on se heurte pour l'instant à des réticences politiques, ainsi qu'un levier de bouclier des professionnels de l'industrie. La communauté internationale et les consommateurs avant tout doivent comprendre les conséquences de leurs achats et prendre les mesures qui s'imposent.

* Camille Saulas



Eren Paykal

L'énergie nucléaire est un sujet délicat qui suscite bien des points de vue radicalement opposés, mais dont l'économie relative suit son parcours particulier.

Dans ce contexte, le 4^e Sommet international des Centrales Nucléaires s'est déroulé dans le courant du mois de mars à Istanbul. Le sommet, le plus important du Moyen-Orient et de l'Afrique, a réuni des experts et des compagnies du monde entier dans le secteur. Le Ministère turc de l'Énergie et des Ressources naturelles et l'Association de l'Industrie nucléaire sont les institutions qui ont soutenu l'événement organisé par l'Association des Ingénieurs Nucléaires (NMD).

Durant l'organisation, plus de 200 rencontres B2B ont eu lieu entre les compagnies turques et leurs homologues japonaises, chinoises, françaises, britanniques, allemandes et russes dans l'objectif d'établir de futurs partenariats pour des projets à venir jusqu'en 2060.

Le sommet international des centrales nucléaires

En effet, selon des études effectuées, 30 centrales nucléaires ont été planifiées en Turquie, au Moyen-Orient et en Afrique jusqu'en 2060. Les coûts estimés atteignent 600 Milliards d'USD.

La présidente du Sommet, le Dr. Şule Ergün, a déclaré durant son intervention que les projets de centrales nucléaires étaient constitués de 500.000 unités différentes permettant d'assurer un emploi pour 12.000 à 14.000 personnes. Pour 100 personnes engagées dans le projet, 60 emplois supplémentaires sont créés, permettant ainsi un soutien primordial pour l'économie du pays. Mme Ergün a ajouté que ce sommet permettra aux compagnies turques de prendre part à la réalisation des projets susmentionnés. Elle a aussi conseillé à ces compagnies nationales d'allier leurs forces dans cet objectif. Le président du comité organisateur M. Koray Tuncer a quant à lui défendu que la technologie nucléaire, à commencer par l'énergie, a la capacité de créer une valeur ajoutée élevée, pouvant aussi être

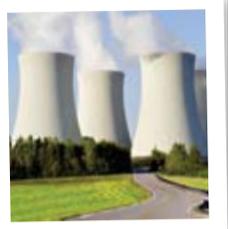
utilisée dans le domaine spatial, de la défense, du secteur automobile, de la marine et de l'aviation. M. Tuncer a insisté sur le fait que la Turquie devrait investir dans le secteur de l'énergie nucléaire pour qu'elle puisse participer aux projets dans la région et devenir un exportateur de technologies de pointe.

D'autres intervenants, par exemple Mme Nilay Çubukçu, la vice-présidente du Sommet, ont évoqué la sécurité dans les projets nucléaires la citant comme le *sine qua non* du nucléaire.

Finalement, un sujet qui préoccupait depuis longtemps l'opinion publique turque a aussi été abordé durant le Sommet, à savoir la centrale nucléaire de Sinop. Le président de la Compagnie de l'Énergie Nucléaire de Sinop, Makata Kanda, a annoncé que le projet était à la phase des études de faisabilité, mais a aussi souligné que l'énergie nucléaire était importante pour la production d'énergie propre et qu'elle permettait un profit économique durable pour la société.

L'énergie nucléaire contribue à environ 12% à la production mondiale d'électricité (situation en 2014). Dans les pays de l'OCDE, sa part dépasse les 20%.

Sur les 31 États qui exploitent des centrales nucléaires, 13 pays couvrent plus d'un quart de leurs besoins en électricité avec les centrales nucléaires. En 2014, ce sont les États-Unis qui ont produit le plus d'électricité nucléaire avec 99 installations (5 en construction), devant la France (58 réacteurs) et la Russie (33 réacteurs). Fin 2014, on recensait dans le monde 439 centrales nucléaires en exploitation dans 31 pays (436 en 2012). L'énergie nucléaire, un atout ou une menace ? L'essentiel c'est qu'elle soit connue et des Sommets de ce genre nous permettront d'approfondir nos analyses dans ce secteur.



Vers un nouveau « Diesel Gate »

Mercredi 15 mars, le journal *Libération* a publié des passages d'une enquête de la répression des fraudes concernant le constructeur automobile français Renault dont le contenu laisserait penser que la marque au losange marcherait dans les pas de Volkswagen.

Un nouveau scandale s'abat dans l'industrie automobile. Après le scandale autour de Volkswagen, fin 2015, qui est à l'origine de la naissance du terme « diesel gate », c'est sur Renault que s'abattent les soupçons de fraude en ce qui concerne les tests relatifs aux émissions de gaz polluants de ses véhicules.

Grâce au quotidien *Libération*, qui a publié des extraits d'un rapport de 39 pages de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), Renault aurait mis en place un système frauduleux pour passer haut la main les tests antipollution. D'ailleurs, la surprise n'est que partielle puisque ce fameux rapport qui date de novembre dernier est à l'origine d'une information judiciaire contre Renault, ouverte en janvier, qui concerne des soupçons d'installation de dispositifs permettant de réduire les taux d'émissions de gaz lorsque les véhicules effectuent les tests de pollution. Si le fait que cela ferait sept ans que la compagnie utiliserait cette technique ne nous surprend guère plus, il est plus étonnant de voir ressortir cette affaire si tardivement.

Selon le ministère des Finances et de l'Économie, ce n'est pas moins de 900.000 véhicules commercialisés, et en premier lieu le Renault Captur et la Clio VI, qui seraient concernés par la mise en place d'un dispositif qui modifie le fonctionnement du moteur des voitures diesel pour en réduire les émissions de gaz... Cette violation des règles concernant l'homologation sur les émissions de

polluants serait on ne peut plus conséquente avec un dépassement du seuil autorisé de 377% pour la Renault Capture et de 305 % pour la Clio IV.

Du côté de la direction du constructeur automobile français, on nie tout en bloc. Dans un communiqué, le groupe a qualifié l'article de *Libération* de « déséquilibré », avant d'ajouter : « Le groupe Renault n'entend pas commenter une instruction en cours à laquelle l'entreprise n'a, à ce stade, pas accès, détaille le communiqué. Renault ne peut en conséquence confirmer la véracité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations contenues dans cet article. Si le constructeur automobile réserve ses explications à la justice, il n'hésite tout de même pas à soutenir qu'aucun de ses services n'a enfreint les règles, européennes ou nationales, relatives à l'homologation des véhicules. **Les véhicules Renault ne sont pas équipés de logiciels de fraude aux dispositifs de dépollution.** »

Si Renault continue pour le moment à démentir, il n'en reste pas moins que c'est un coup dur pour le constructeur automobile en terme de réputation. Par ailleurs, si la fraude était avérée, la marque au losange payerait cher le prix de sa « petite » magouille. À l'instar du constructeur allemand accusé d'avoir violé la loi anticorruption, Renault risque de devoir sortir un peu d'argent de ses poches pour payer une amende de 10% de son chiffre annuel soit la coquette somme d'environ 3,5 milliards d'euros.

M. Carlos Hosn doit être dans ses petits souliers... Comme quoi, en France, la malversation est loin de ne toucher que la sphère politique.

* Camille Saulas



Derya Adıgüzel

Nouvelle tendance des compétences professionnelles

La grande division des compétences se situe entre l'esprit et le cœur, ou, plus techniquement, entre la cognition et l'émotion. Certaines compétences sont purement cognitives, telles que le raisonnement analytique ou l'expertise technique. D'autres combinent pensée et sentiment. C'est ce que nous appelons les compétences émotionnelles.

Toutes les compétences émotionnelles impliquent un certain degré de compétence dans le domaine du sentiment où tous les éléments cognitifs sont en jeu. Cela contraste nettement avec les compétences purement cognitives pour lesquelles un ordinateur peut être programmé afin de les exécuter aussi bien qu'une personne. Une voix numérisée pourrait annoncer un vol, mais la voix n'aurait jamais eu l'effet astucieux de l'esprit de cet agent de bord. Les gens pourraient se conformer à

contrecœur à une directive robotique, mais ils ne subiraient pas le changement d'humeur de l'accompagnateur accompli. Les éléments cruciaux d'une communication efficace dépendent des capacités émotionnelles : être en mesure de mesurer les réactions d'un public, d'affiner une présentation pour avoir un impact émotionnel significatif. Les arguments les plus convaincants et les plus puissants parlent aussi bien au cœur qu'à la tête.

Certaines personnes obtiendraient de bons résultats sur les tests de QI et d'autres mesures de la capacité cognitive. Mais au travail et dans la vie en général, ces gens échoueraient dans les arts émotionnels qui rendent les gens, tel l'agent de bord, si efficaces. Ainsi, la division entre les compétences purement cognitives et celles qui dépendent aussi de l'intelligence émotionnelle reflète une division parallèle dans le cerveau humain.

Une compétence émotionnelle est une capacité apprise basée sur l'intelligence

L'intelligence émotionnelle détermine notre potentiel pour l'apprentissage des compétences pratiques.

émotionnelle qui se traduit par une performance exceptionnelle au travail. Notre intelligence émotionnelle détermine notre potentiel pour apprendre les compétences pratiques qui sont basées sur ses éléments suivants: la conscience de soi, la motivation, l'autorégulation, l'empathie, l'habileté dans les relations. Nos compétences émotionnelles montrent combien ce potentiel que nous avons traduit dans les capacités d'emploi.

Par exemple, être bon au service à la clientèle est une compétence fondée sur l'autorégulation. Le service à la clientèle et la fiabilité sont des compétences qui peuvent rendre les individus exceptionnels dans leur travail.

Dans les nouveaux lieux de travail, l'ensemble crucial des compétences émotionnelles devient de plus en plus essentiel et important pour l'excellence dans tous les emplois et dans toutes les parties du monde.

Les enfants-soldats : entre bourreaux et victimes

Les enfants sont depuis toujours des victimes innocentes des conflits qui traversent le monde, mais tous ne sont pas aussi inoffensifs. Des enfants de moins de 18 ans sont utilisés et instrumentalisés durant les conflits entre les États et les groupes insurgés.



Connus sous le nom « d'enfants-soldats », leur recrutement et leur participation aux hostilités sont condamnés par le droit international. Pourtant, selon l'UNICEF, environ 300 000 enfants participent encore aujourd'hui à une trentaine de conflits dans le monde.

Des trajectoires diverses

Une diversité de facteurs pousse ces enfants à s'engager dans des groupes armés. S'ils sont souvent enrôlés de force, certains jeunes combattants y voient également un moyen de protection, de survie ou encore de vengeance. Comme ce fut le cas en République démocratique du Congo, leur recrutement peut donc être le résultat du contexte social, économique et politique qui prévalait avant le conflit.

Une arme stratégique traditionnelle

Les enfants, parfois à peine âgés de huit ans, ont toujours été utilisés pour des fonctions d'appuis en étant relégués à des activités de surveillance et d'information, en servant de boucliers humains ou en effectuant diverses tâches quotidiennes pénibles. Pire, ils peuvent servir d'esclaves sexuels. Mais les conflits ont évolué, et avec eux le rôle des enfants. Il n'est pas rare de voir des enfants mis en scène dans les vidéos de propagande des groupes insurgés, armes automatiques à la main ou en pleine session d'entraînement aux combats.

De nouvelles tendances préoccupantes

Le groupe armé État islamique, dit Daech, est particulièrement novateur dans cette nouvelle utilisation des enfants-soldats ; une façon de montrer que l'organisation est puissante, qu'elle est là pour durer, et que sa relève est assurée.

En plus d'outils de propagande, les enfants sont de plus en plus utilisés pour transporter et installer les explosifs. Si l'on a encore à l'esprit les images terrifiantes et révoltantes de ces enfants, les « clés du paradis » autour du cou durant la guerre irako-iranienne, envoyés en première ligne afin de repérer les mines ; désormais, ce sont des jeunes de moins de 18 ans qui posent eux-mêmes les explosifs qui anéantiront d'autres enfants.

De plus, un nouveau phénomène grandissant voit le jour : l'utilisation expo-

entielle d'enfants, parfois déficients mentaux ou provenant de minorités, pour commettre des attentats suicides. Human Rights Watch, dans son rapport de 2014 sur les enfants soldats en Syrie, rapporte le témoignage d'un garçon de 16 ans, Majed : « Parfois, les combattants se sont portés volontaires et parfois [les commandants] ont dit : 'Allah t'a choisi.' »

Soumis à des violences extrêmes dès le plus jeune âge, les enfants-soldats deviennent des combattants fortement endoctrinés et très brutaux. Ainsi, l'utilisation d'enfants lors des hostilités a une dimension stratégique qu'il ne faut pas omettre. Cela fait partie d'une stratégie où la violence est banalisée, où la cohésion de groupe est créée par des rites unificateurs, violents ou non, autour d'un chef et d'une cause, tout cela dans l'objectif de rompre les liens sociaux de base.

Ces enfants, qui passent de victimes à bourreaux, sont valorisés dans et par la violence, ce qui rend leur réinsertion difficile alors qu'ils sont avant tout des victimes souffrant de divers troubles de stress post-traumatique et d'addictions. Quant aux enfants de Daech, les spécialistes craignent l'émergence d'une nouvelle génération de combattants djihadistes sanguinaires représentant une véritable menace. Tant d'éléments qui augmentent leur stigmatisation et rendent difficile tout espoir de réintégration et de la réconciliation.

* Camille Saulas

L'éléphant d'Afrique, dangereusement menacé de disparition

Une étude *Great Elephant Census* révèle qu'il ne reste plus que 352.271 éléphants en Afrique, soit une chute de 30 % depuis 2007.

352.271, c'est le nombre d'éléphants d'Afrique restant sur le continent. Ce chiffre est le résultat d'une étude, *Great Elephant Census*, un recensement de grande ampleur financé par le cofondateur de Microsoft, Paul Allen, qui apporte la preuve d'une baisse fulgurante du nombre d'éléphants de 30 % entre 2007 et 2014. Durant deux ans, des chercheurs et des scientifiques ont survolé, à bord de 81 avions, 18 pays d'Afrique afin d'y dénombrer le nombre d'éléphants dans la savane.

Il existe deux espèces d'éléphants d'Afrique : les éléphants de savane, les *africana africana*, et les éléphants de forêts, les *africana cyclotis*, qui appartiennent tous au genre des *Loxodonta*. Les éléphants de forêt étant plus difficiles à repérer par observation aérienne, notamment à cause de leur habitat naturel, c'est sur la première espèce que ce recensement a été effectué. Malgré tout, selon toute vraisemblance, il semblerait qu'il y ait également une baisse importante des éléphants de forêts - 65% - qui mettent davantage de temps à se reproduire.

Les causes de disparition des éléphants d'Afrique

La principale menace est de toute évidence le braconnage. Ces éléphants sont abattus pour leurs défenses en ivoire qui sont, après leur avoir été enlevées, commercialisées et revendues au prix fort en Asie. Alors que l'espèce avait été décimée

dans les années 1970 et 1980, cette pratique fut interdite en 1989. Depuis, on avait eu le plaisir d'observer une augmentation du nombre d'éléphants de savane. Malheureusement, la tendance n'a pas tardé à s'inverser. En 2008, la Chine fut autorisée à vendre 108 tonnes d'ivoire provenant d'Afrique. L'évolution de la classe moyenne chinoise, qui considère l'ivoire comme une preuve de richesse et de goût, a encouragé la création d'un commerce parallèle de défenses des éléphants.

En revanche, le braconnage n'est pas la seule menace qui pèse sur les éléphants d'Afrique. Leur habitat est aussi menacé. Les politiques d'aménagements territoriaux permettent aux villes de s'étendre, mais, de fait, elles empiètent sur les lieux de vie des animaux sauvages.

Quelles solutions contre le braconnage ?

Le Fond international pour la protection des animaux - *International Fund for Animal Welfare* (IFAW) - préconise la formation des gardes forestiers. Trop peu nombreux pour couvrir la totalité des réserves, ces derniers manquent de moyens pour faire face aux braconniers très équipés et même armés. Parmi les 20 % d'éléphants d'Afrique qui vivent dans les réserves protégées, ils sont encore trop nombreux à être les cibles des braconniers.

L'IFAW insiste également sur la nécessité de faire évoluer les mentalités et organise ainsi des campagnes de sensibilisations relatives aux dangers du commerce de l'ivoire pour ces mammifères. Ils incitent également les gouvernements asiatiques



à mettre fin au crime organisé et au commerce illégal d'ivoire. Le 10 septembre dernier, la conférence de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a tout de même adopté une Convention appelant à mettre fin aux marchés domestiques de commerce d'ivoire.

Des célébrités se sont également engagées dans cette lutte. Le jour du lancement de la campagne de l'association *Elephant Crisis Fund*, le mannequin néerlandais, Doutzen Kroes, a créé son propre filtre *Snapchat*. Les fameux filtres de l'application - qui consiste à envoyer et publier des mini vidéos et des photos visibles durant dix secondes au maximum - changent chaque jour, et, pour l'occasion, vous pouviez vous vêtir d'un masque de braconnier aussitôt chassé par la trompe d'un éléphant. Une manière de sensibiliser le plus grand nombre.

À noter que les éléphants d'Asie, dont seuls les mâles détiennent des défenses, peuvent aussi être abattus pour leur viande et sont également en voie de disparition. On compte aujourd'hui plus que 40.000 éléphants d'Asie.

* Pascale-Mahé Keingna

Les droits des personnes en fin de vie

Six mois après l'entrée en vigueur de la loi Claeys-Leonetti du 3 février 2016 sur les droits des personnes en fin de vie, et la publication de ses décrets d'application, le débat continue concernant les conditions dans lesquelles ces personnes peuvent demander une sédation profonde et continue jusqu'à leur décès.

À titre de rappel, cette loi, cosignée par le Parti socialiste et Les Républicains, résultant d'un compromis après trois ans et demi de réflexions, consacre le droit, pour des personnes malades incurables, de demander à dormir en toute fin de vie pour éviter de souffrir.

Notons que cette pratique existait déjà dans les faits, mais elle n'avait jamais été inscrite comme un droit dans la loi.

S'agissant du cas particulier du patient qui ne pourrait exprimer sa volonté (en cas de coma par exemple), cette loi précise que le médecin peut, après une procédure collégiale, et « au titre du refus de l'obstination déraisonnable » arrêter un traitement de maintien en vie et appliquer une sédation profonde et continue provoquant une altération de la conscience maintenue jusqu'au décès, associée à une analgésie.

Les décrets d'application n'ont cependant pas réglé la question délicate du respect de la volonté des proches et notamment des parents s'agissant d'un mineur.

En l'espèce, l'affaire dite « Marwa » largement médiatisée et relayée sur les réseaux sociaux concerne une petite fille de 16 mois hospitalisée à l'hôpital de la Timone à Marseille, victime d'un virus foudroyant ayant provoqué de très graves séquelles neurologiques.

L'équipe médicale, jugeant son état irréversible, a pris en novembre 2016 la décision collégiale d'arrêter les traitements.

Or les parents s'y sont opposés, estimant qu'il fallait laisser à leur fille « une chance de vivre », et ont saisi la justice. En février, le tribunal administratif de Marseille a ordonné à l'hôpital de poursuivre les soins.

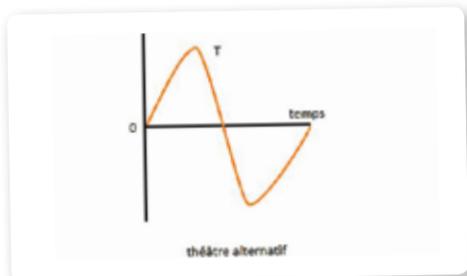
Dans leur rapport adressé au tribunal, les médecins de la Timone avaient indiqué que Marwa était « consciente, mais atteinte d'un déficit moteur majeur » et « irréversible », tout en confirmant « une atteinte neurologique sévère et définitive ». Les trois experts mandatés par la justice avaient indiqué partager ce « pronostic clinique extrêmement négatif » et estimé que la petite fille serait « incapable de faire des gestes de la vie courante et de pouvoir se déplacer, même en fauteuil électrique ».

Cependant, le 7 février dernier, le tribunal administratif a jugé que la décision d'arrêt des traitements était « prématurée, car prise au terme d'un délai qui n'était pas suffisamment long pour évaluer, de manière certaine, l'inefficacité des thérapeutiques en cours et la consolidation de l'état de santé de l'enfant ».

Le tribunal a également mis en avant « l'avis des parents, qui revêt une importance toute particulière ».

* Sabine Schwartzmann

Le théâtre en Turquie : L'aventure des théâtres alternatifs (1)



Au début des années 2000, un certain nombre d'hommes et de femmes de théâtre décident de rompre avec les formes de théâtre prédominantes dans les théâtres nationaux et municipaux, et de faire du théâtre par leurs propres moyens. Certains d'entre eux prennent même le risque de créer leur propre salle de spectacle. Le plus souvent avec l'aide de leur entourage, ils louent des appartements, des garages ou des ateliers qu'ils convertissent en théâtre. Il s'agit d'espaces plutôt exigus, mais facilement transformables, ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de spectateurs, et qui ont peu de moyens techniques. C'est ainsi que des petites salles de spectacle commencent à apparaître dans le quartier de Beyoğlu : Maya Sahnesi (2003), Galata Perform (2003), Garaj Istanbul (2005), Dot (2005), Talimhane Tiyatrosu (2008), Çıplak Ayaklar Stüdyosu (2008), Şermola Performans (2008), Kumbaracı 50 (2009), İkinci Kat (2010), Mekan Artı (2010)...

Le désir de sortir des sentiers battus amène chaque compagnie à chercher ou à adopter des formes théâtrales différentes. Ainsi, Dot produit plusieurs spectacles dans la lignée du « In-er-face theatre » - très en vogue dans l'Angleterre des années 1990, mais jusqu'alors inconnu en Turquie - qui cherche à provoquer le spectateur par l'aspect cru de la langue et la présence de la violence sur scène. İkinci Kat est plus proche de l'esthétique des séries télévisées, mais s'en démarque par le choix des sujets traités, qui sont ceux des préoccupations de la jeunesse citadine. Les spectacles de Galata Perform se nourrissent de différentes formes d'art, ou encore prennent en compte la particularité de ces espaces que sont les appartements transformés. Comme Talimhane Tiyatrosu, il s'agit également d'un lieu qui a pour vocation de promouvoir les écritures théâtrales contemporaines turques et internationales. La salle Şermola Performans est créée par Destar Tiyatro, compagnie de langue kurde, qui cherche à rompre avec le textocentrisme dominant, et de transformer des formes théâtrales présentes dans la culture kurde de façon à en faire « un espace de recherche et de découverte pour les acteurs »¹. Çıplak Ayaklar Kumpanyası mêle danse contemporaine, théâtre, vidéo, et musique.

Un vent de liberté et d'audace souffle sur le théâtre. En 2011, certaines scènes alternatives se rejoignent pour publier une déclaration commune...

* M.Y.



Ali Türek

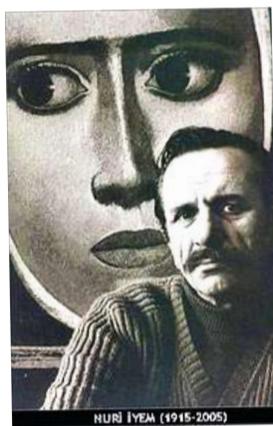
(Suite de la page 1)

Devant ce fond aux couleurs mélancoliques, des femmes et des hommes qui restent debout. Des dizaines et des dizaines de femmes aux grands yeux noirs. C'est la signature incontestable d'un maître, Nuri İyem.

Et, finalement, c'est le récit d'un jeune pays naissant en plein milieu des carences, des difficultés, mais ambitieux et déterminé. C'est le récit de ces gens qui travaillent dur qu'ils soient dans la campagne ou dans les banlieues.

Deux plans se confondent habilement dans ses oeuvres. Les visages et les paysages forment un tout pour pouvoir nous transmettre cette réalité ancrée dans la société.

Né pendant la Première Guerre mondiale, Nuri İyem commence l'école primaire dans une ville à l'est, à Mardin. Il y connaît toute une autre réalité que les axes principaux de la capitale. En 1933, il intègre l'Académie des Beaux-Arts à Istanbul et il tra-



NURI İYEM (1915-2005)

Les yeux d'Aliyé

vaille avec les grands maîtres de l'époque, Nazmi Ziya Güran et Hikmet Onat en passant par Ýbrahim Çallý et Leopold Levy.

En 1941, avec plusieurs de ses amis, il s'intègre dans le courant du réalisme social et ils créent ensemble le 'Yeniler' au même moment où il fonde le tout premier atelier privé d'enseignement des beaux-arts d'Istanbul.

À l'âge de sept ans seulement, il a perdu sa soeur aînée, Aliyé, dont il a gardé un souvenir très profond et vivace. Cette perte le marquera tout le long de son oeuvre. Très tôt, il consacre une attention particulière aux portraits de femmes qui deviendront sa signature par excellence. Il reprend les yeux de sa soeur pour les transmettre aux visages des femmes de son pays.

Sous la plume d'Ahmet Hamdi Tanpýnar, grand romancier et professeur d'Iyem à l'Académie, ces visages trouveront leurs mots: "Solide comme une statue en marbre, élégant comme la lumière verte du clair de lune, simple comme les



icônes et les fresques d'antan qui portent en eux l'air du temps passé..."

Dans cette oeuvre de plus de deux mille six cents tableaux, un témoignage et une sorte de romantisme s'entremêlent. Dans ces visages, on retrouve le témoignage de l'un des phénomènes fondateurs de la Turquie contemporaine, la migration de la province vers les métropoles. On y découvre la province avec ses champs, ses vendanges. Ses familles réunies à l'intérieur de maisons, ses couples qui travaillent, qui s'aiment s'y trouve tous un visage.

C'est tout simplement le récit d'une société, "solide, élégante et simple". Le récit qui nous rappelle d'où venait la Turquie et de ce qu'elle fut.

Aujourd'hui, c'est notre choix qui va, une fois pour toutes, décider de son sort, de ce qu'elle deviendra.

Sous les yeux d'Aliyé.



Nami Başer

"La barque est pleine" est une pièce de théâtre composé de textes de plusieurs auteurs dont Ayşe Garçin, Falk Richter et Matéi Visniec. Il s'agit donc d'un collage soigneusement mis ensemble par Ayşe Garcin. Cette mise ensemble relève d'une volonté de souder plusieurs cultures ou plusieurs façons de vivre dans un même endroit : la scène. On y verra un défilé propre à notre temps, quitte à en relever les travers ridicules, les contradictions flagrantes et les revers politiques. Gülce Doğan en a conçu les lumières et la régie. La pièce traite du problème des migrants, une plaie misérable de notre époque. On y verra un défilé propre à notre temps, quitte à en relever les travers ridicules, les contradictions agrantes et les revers politiques. Gülce Doğan en a conçu les lumières et la régie. La pièce traite du problème des migrants, une plaie misérable de notre époque.

Une barque entre la France et la Turquie

Elle sera jouée une fois en Turquie, mais aussi une fois en France ce mois-ci et une seconde fois dans l'Hexagone le mois prochain. En raison des accords établis entre les deux pays, la première représentation aura lieu le 24 mars à Grenoble et la deuxième en Turquie, à Istanbul à l'institut français le 27 et le 28 avril. Nous écrivons entre les deux pays, mais en fait il s'agit de deux universités : les universités de Galatasaray et de Grenoble qui se réunissent et se jumellent pour des activités culturelles du genre artistique.

On ne peut que se réjouir de cet accord alors que notre monde engendre tant de haines et de conflits qui semblent insolubles. Ayant subi une opération du cœur, je n'avais pas pu y aller l'année dernière. C'est pourquoi je m'en donne à cœur joie cette année. Nous allons nous rendre en équipe à Grenoble. Nos étudiants sont aussi bien turcs que français et nous seront reçus par les étudiants « d'en face » - si l'on peut dire - qui viendront d'ailleurs

à leur tour en Turquie pour représenter leurs pièces. Les aller-retour entre la France et la Turquie faisaient partie du projet de la Fondation de l'université Galatasaray depuis son début. Et l'on ne peut que désirer leur continuation dans tous les domaines.

Ce sera aussi l'occasion pour moi de rendre hommage au merveilleux homme de théâtre qu'a été Mehmet Ulusoy. Il fut obligé de se réfugier en France en raison de ses positions politiques et c'est là qu'il a fondé une nouvelle mise en scène et une nouvelle forme d'écriture théâtrale dont se souviennent, en France, aussi bien ses amis que les spectateurs et les hommes de théâtre. C'est d'ailleurs à Paris que j'ai pu lire plusieurs ouvrages concernant son art. Une sorte de théâtre ethnique où se mêlent les races, les sexes, et les cultures diverses particularisait son style. Et c'est aussi en tant qu'héritiers que nous sommes les bienvenus en France quand nous y allons pour exercer tant bien que mal nos talents.



Berlin, entre témoignage historique et dynamisme culturel

Symbole de la guerre froide au temps où un mur tristement célèbre la coupait en deux parties – une communiste, une capitaliste – Berlin est redevenue, une fois réunifiée, la capitale de l'Allemagne fédérale. Ce passé tourmenté a laissé ses traces, qui peuvent parfois dérouter, de prime abord, mais qui font de la ville une des plus intéressantes et des plus curieuses d'Europe. Un séjour à Berlin marque, quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde.



Avec ses quelque 3 500 000 habitants, Berlin est une grande ville ; peuplée, mais aussi très vaste, car ses habitations s'étalent sur des kilomètres et des kilomètres, sans oublier les grands parcs qui en font une ville verte très agréable. Sa visite reste toutefois facile pour deux raisons : un centre-ville de taille raisonnable, que l'on peut visiter à pied sans trop de difficultés ; et un réseau de transports dense et fonctionnel. Reste à découvrir les multiples aspects de cette ville, selon les passions et intérêts de chacun.

Visiter Berlin, c'est presque suivre un cours d'histoire grandeur nature. Chaque période y a laissé ses traces, parfois glorieuses, souvent tragiques. De l'Empire prussien sont restés quelques ponts (parfois détruits pendant les guerres et reconstruits à l'identique), dans un style très « fin de XIX^e siècle ». Témoignage de cette époque fascinante, le superbe palais d'été de Frédéric III, à Charlottenburg.

Naturellement, la ville a aussi gardé bien des traces de la Seconde Guerre mondiale – où elle a été en grande partie détruite. Le Reichstag, celui-là même au sommet duquel les Soviétiques avaient planté leur drapeau, victorieux, a été reconstruit, se voyant adjoindre une coupole de verre très moderne ; il est désormais le Bundestag, siège du pouvoir législatif allemand. À proximité, plusieurs lieux de mémoires. Un impressionnant mémorial aux soldats soviétiques morts pour prendre la ville en 1945, d'abord. Puis, un peu plus loin, le mémorial aux Juifs victimes du génocide, vaste champ de dalles grises qui peut surprendre, mais qui rappelle un passé chargé de tragique ; en face, un autre mémorial en hommage aux homosexuels victimes des nazis.

Mais c'est bien la guerre froide qui a laissé le plus de traces à Berlin. Curieusement, il reste assez peu de choses de son symbole le plus marquant, le célèbre mur. Quelques pans en ont tout de même été préservés, notamment un long morceau de plus d'un kilomètre que des artistes de rues en tout genre ont transformé en véritable œuvre d'art. Au bout, l'élégant pont Oberbaum, un des points de séparation entre troupes occidentales et soviétiques pendant la guerre froide. Peut-être plus intéressant encore que le mythique Checkpoint Charlie, qui peut paraître un peu kitsch – mais abrite un musée que

tout historien ne peut visiter qu'avec passion. L'héritage de la guerre froide, c'est aussi cette immense Alexanderplatz, bordée de bâtiments staliniens ; c'est le petit quartier piéton de Nikolaï, reconstitué par les autorités de RDA en 1981 ; c'est enfin et surtout cette atmosphère curieuse d'Ostalgie (contraction de « Ost » et « nostalgie », le terme renvoie à la mélancolie des Berlinoises de l'Est, non pas tant à l'égard du régime de la RDA, que du mode de vie qui fut alors le leur). Restaurants proposant des plats de cette époque, boutiques de souvenirs soviétiques, réhabilitation de certains bâtiments de style communiste... on est surpris de voir combien la ville reste marquée par son histoire.



Berlin reste par ailleurs un grand centre culturel. Les musées y sont nombreux, et pour tous les goûts. Plusieurs d'entre eux ont été rassemblés sur l'île des Cinq Musées, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, et qui ambitionne de redeve-

nir le cœur culturel de Berlin qu'elle était avant la guerre. Si le musée de Pergame est actuellement en rénovation, l'Ancienne Galerie Nationale affiche toujours une belle collection de tableaux. Plus loin, le Musée d'Histoire allemande illustre l'histoire tragique et complexe de ce pays avec une belle et rare objectivité. Le musée d'histoire naturelle, pour sa part, offre de belles reconstitutions, notamment celle d'un squelette de brachiosaure haut de 13 m ! Pour rester dans le domaine animalier, notons que le zoo de Berlin est un des plus riches en animaux et des plus respectueux de leur mode de vie. Mais que les flâneurs et fêtards se rassurent ! Berlin est loin d'être un simple musée géant rescapé de la guerre froide. C'est aussi un lieu où foisonnent les restaurants, les bars et les cafés alternatifs. Les Berlinoises, chaleureux et ouverts, ont toujours plaisir à faire la fête, sur les marchés de Noël en plein hiver, ou dans les beaux parcs du Tiergarten ou de Tempelhof (ancien aéroport, qui servit notamment à ravitailler Berlin-Ouest en 1949 : on n'échappe jamais totalement à l'histoire !) lorsque les premiers jours du printemps se font sentir. Ils aiment aussi leurs multiples restaurants, proposant des mets locaux - à l'instar du *currywurst*, ou de tout horizon. En somme, Berlin n'est pas seulement une ville à découvrir ; c'est une ville à vivre.

* Kıymet Altan



Daniel Latif

Ne vous tourmentez point à lui trouver une quelconque ressemblance avec

une batmobile — dans une version moins farfelue, une Porsche 911 de profil ou des feux arrière rappelant la Ferrari California. Chez Mazda, on ne passe pas par quatre chemins... on la surnomme le coupé façon targa ! Car, au-delà des nombreuses réminiscences des plus belles muses, et même si elle donne cette impression de déjà vu dans une super production hollywoodienne, cette Mazda MX 5 RF a quelque chose d'unique. En effet, il s'agit d'une First Édition et des Mazda comme ça, vous n'en trouverez que 150 dans le monde.

RF aurait pu signifier République française, eu égard le fait qu'il s'agisse d'une

Mazda MX5 RF : toute la magie du drive together

édition limitée au marché français, mais cela fait référence au toit rigide dont dispose cette nouvelle génération de MX 5 : *Rooftop fastback*.

L'essence de cette Mazda repose sur la philosophie du *Jinbaïttai*. Concrètement, il s'agit de faire corps avec sa monture et de prendre du plaisir derrière le volant. Un dessein des plus louables et sans vaniteuse prétention que les ingénieurs ont mis en application avec brio.

160 chevaux, pilotés par une boîte mécanique dont le levier de vitesses, ergonomique, de petite taille et de surcroît agréable au toucher vous procurera moult plaisirs lors des passages de rapports. Une sobriété notoire, se reflétant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur - avec son design en mouvement, qui confère à ce bolide un esprit de voiture des plus romantiques.

En effet, si l'on devrait tourner la suite du chef d'œuvre de Gary Marshall: *Just Married*.

La Mazda MX 5 RF illustrerait harmonieusement bien le cavalier Richard Gere en quête de sa dulcinée Julia Roberts. Arrivant après avoir parcouru routes de ville et campagne, il impressionnerait sa belle amie en exécutant un décapotage esthétique, tout en préservant l'espace du coffre en moins de 13 secondes. Ainsi, ils partiront tous deux, cheveux aux vents, en quête de nouvelles sensations.

Et c'est là encore toute la magie du *drive together*...

La playlist qu'il faut avoir sur soi, si vous avez la chance d'embarquer à bord d'une Mazda MX-5 RF :



Becky Hill - Losing (GRADES remix)
Felipecha - London Shopping
The Noisy Freaks & Wicked City - Get Down
Cheat Codes & Dante Klein - Let Me Hold You (Turn Me On)
Lana Del Rey - West Coast (The GRADES Icon Mix)
Kent Jones - Don't Mind

Aujourd'hui
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 I 89645 • www.aujourdhuiturquie.com • alaturque@gmail.com • Éditeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışleri Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis

Kalay, Berk Mansur Delipinar, Celal Bıyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Üçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kenan Avci, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sırma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Üçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

Deux premières créations en Turquie par Armando Ghidoni pour piano, flûte, cor et orchestre à cordes sur la scène du lycée Notre Dame de Sion

L'Orchestre de chambre de l'Université Mimar Sinan "Camerata Saygun" dirigé par le chef d'orchestre, Naci Ozgü, et les solistes Sibel Pensel, Ayla Uludere (flûtes), Léo Pensel (piano) et Jacques Deleplanque (cor) proposaient le 9 mars deux concertos du compositeur italien, Armando Ghidoni, sur la scène du lycée Notre Dame de Sion. Rencontre avec Sibel et Léo Pensel, mais aussi avec Jacques Deleplanque et Armando Ghidoni.

Léo Pensel : « Je joue en parallèle du jazz et du classique que je privilégie davantage »

Né en 1997 dans une famille de musiciens, Léo Pensel commence le piano par le répertoire classique à l'âge de quatre ans au Conservatoire d'Antibes. Il se fait remarquer grâce à ses compositions dès l'âge de sept ans. À partir de neuf ans, il commence l'harmonie, l'écriture et le piano jazz.



Quand avez-vous commencé le piano ?

J'ai commencé à l'âge de quatre ans grâce à ma mère. Dans la famille, tout le monde fait de la musique et ma mère m'a mis devant un piano très jeune. Puis, à partir de mes sept ans, j'ai commencé à prendre de l'autonomie et à apprendre le piano par moi-même.

Vous jouez d'autres instruments de musique, mais à quel moment et pourquoi avez-vous décidé de vous consacrer au piano et de devenir pianiste ?

En réalité, j'ai toujours préféré le piano, car on a toutes les harmonies, les mélodies, mais aussi la percussion avec un piano. C'est un instrument très complet. Mais j'ai aimé explorer la flûte, le violoncelle, la batterie d'autant plus que je fais aussi du jazz. Puis, finalement, à l'âge de dix ans environ, j'ai décidé de me consacrer au piano.

Comment voyez-vous votre carrière ?

Je veux continuer en conservant cette passion qui m'anime, mais aussi en cherchant à me perfectionner et je verrai bien où cela me mènera. J'ai déjà gagné plusieurs prix grâce à ma participation annuelle à des concours internationaux. Ils me permettent de me faire entendre et de rencontrer les personnes qui évoluent dans le domaine de la musique,



car il y a véritablement un réseau de musiciens de mon âge dans le monde et nous nous connaissons grâce notamment aux concours et aux festivals.

Vous faites vos études en France, mais avez-vous une relation particulière avec la Turquie en ce qui concerne la musique ?

Oui, notamment par l'entremise de stages que j'ai effectués à Istanbul, à Mersin et à Izmir. Je suis donc souvent en Turquie et j'aime la relation qu'entretiennent les Turcs avec la musique.

J'ai le sentiment que le public turc vit encore plus intensément la musique. Ainsi, jouer du piano en Turquie est un élément complémentaire de ma formation en France. Je constate ainsi que les musiciens ne jouent pas de la même façon d'un pays à un autre.

Qu'est-ce que vous procure le piano ?

Le plaisir, la passion et l'émotion que procurent les sons, les couleurs, les mélodies de la musique, mais aussi l'émotion de jouer pour un public, de travailler avec un compositeur.

Expliquez-nous comment vous en êtes venu à jouer de la musique classique, mais aussi du jazz.

À l'âge de sept ans, j'ai commencé à composer par moi-même sans avoir de connaissances académiques concernant la technique du piano. Mais, apprendre l'harmonie à un si jeune âge c'est très difficile. Donc, on m'a proposé d'essayer le jazz. Au début, j'étais réticent, le jazz ne m'attirait pas. Mais en le découvrant, j'ai été vite passionné par ce style. Ainsi, je mets aujourd'hui en parallèle le jazz et le classique que je privilégie davantage en raison des apports techniques de la musique classique qui permettent d'ailleurs d'être un meilleur musicien de jazz. En réalité,

continuer le classique me permet de développer le jazz et vice versa. Je vais donc continuer dans cette voie d'autant plus qu'avec le jazz je peux développer mes compositions. Lors de mes concerts, je commence donc souvent avec la classique pour enchaîner avec mes compositions et finir avec des morceaux de jazz plus standards. Et le public est enchanté.

Sibel Pensel : « Je suis fière de représenter l'école française de flûte qui est la meilleure au monde depuis plusieurs siècles »

Flûtiste internationale et concertiste, Sibel Pensel est aussi professeur au conservatoire ainsi qu'à l'université de Nice. Elle est également présidente de l'association « À travers la flûte » et la directrice du concours international de flûte Maxence Larrieu-Nice qui est parmi les cinq plus grand du monde.

Par ailleurs, Sibel Pensel est l'ambassadrice de l'école française de flûte dans le monde ce dont elle est très fière puisque

l'école française de flûte est la meilleure au monde depuis plusieurs siècles. Elle perpétue particulièrement l'école française de flûte de Jean-Pierre Rempal (grand flûtiste français) et de Maxence Larrieu qui étaient tous les deux ses professeurs.

Elle a enregistré plusieurs CD dans lesquels on retrouve des compositeurs actuels turcs, français, belges et italiens avec qui elle a travaillé. Sibel Pensel commande aux compositeurs l'écriture de pièces puis elle les crée et les enregistre. Grâce à ces créations, elle contribue à faire évoluer le répertoire français de flûte.

La première pièce « Jazzy Flûte Challenge » a été commandée durant le troisième tour du concours Maxence Larrieu et a été enregistrée dans un CD de musique de chambre d'Armando Ghidoni,

une pièce qu'elle a enregistrée avec son fils, Léo Pensel.

Armando Ghidoni « Je ne pourrais pas vivre sans composer »

Compositeur Italien d'origine, mais français d'adoption, son écriture harmonique évoque à la fois l'impressionnisme à la française et les rythmes du jazz, donnant à ses œuvres un caractère

unique et très personnel.

Armando Ghidoni a aussi composé la pièce « Captivating Story concerto », première création en Turquie, pour piano et orchestre à cordes. Étant donné que Léo Pensel fait du piano classique, mais aussi jazz, et qu'Armando adore son jeu, le pianiste a joué une seconde fois ce morceau avec une touche de jazz.

Armando Ghidoni a aussi composé « A Magical concert » - un concerto pour flûte, piano et orchestre à cordes - pour Sibel et Léo Pensel. Ce fut une première mondiale qu'ils ont réalisé avec l'orchestre de chambre de l'Université Mimar Sinan « Camerata Saygun ».

Par ailleurs, il y a eu un concerto pour flûte, cor et orchestre à cordes d'Armando Ghidoni (Olympic concert). Ce concerto a été composé au départ pour flûte, trombone et orchestre à cordes, mais Armando Ghidoni n'était pas enchanté par l'interprétation des musiciens en France. Il a donc demandé à Sibel Pensel si elle pouvait revoir l'interprétation de ce concerto et l'enregistrer ; ce qu'elle a accepté à



condition que ce soit un concerto pour cor et non plus pour trombone afin de créer une version flûte-cor qui n'existait pas encore. C'est donc Jacques Deleplanque qui accompagnera Léo et Sibel Pensel pour ce concerto. Une autre première mondiale.

Jacques Deleplanque « Le cor est un instrument assez méconnu du grand public. Pourtant, on le retrouve partout »

Jacques Deleplanque est l'un des cornistes les plus talentueux du répertoire moderne. La passion pour cet instrument lui vient de son père. Il a commencé son apprentissage dès l'âge de sept ans, mais il n'a pas suivi un cursus traditionnel puisque son professeur était un ancien mineur qui jouait du cor pour le plaisir. C'est cet homme qui lui a tout appris durant cinq ans. Il rentrera plus tard au conservatoire de Paris alors qu'il avait 14 ans. Il dit avoir eu beaucoup de chance, car il a pu travailler avec des grands de la musique. Pour lui « le cor est instrument assez méconnu du grand public. Pourtant, on le retrouve partout. Les bandes originales de films en sont emplies et on le retrouve aussi dans les grands classiques sans que personne ne le perçoive. Le cor est présent partout et particulièrement dans la musique romantique ».

Depuis dix ans, il enseigne au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. « J'aspire à être un professeur curieux ayant la volonté de transmettre le plus possible en ne me concentrant pas uniquement sur les œuvres classiques. C'est pourquoi je collabore avec des compositeurs tels Armando Ghidoni », explique le musicien.



Lors de son passage à Istanbul, il a eu l'occasion de travailler avec les élèves du conservatoire de Mimar Sinan qu'il décrit ainsi : « J'ai trouvé que les jeunes étaient passionnés, passionnants, mais aussi très attentifs, avec beaucoup de caractère et d'envie de bien faire. Ils m'ont touché par leur humilité ».

Agenda culturel NDS Avril 2017

Journées Baroques du 6 au 13 avril
Le lycée Notre Dame de Sion commémore le 250ème anniversaire de la mort de **Georg Philipp Telemann (1681-1767)**

Précurseur du classicisme, **Georg Philipp Telemann** s'est montré tout au long de ses œuvres un compositeur ouvert aux nouvelles tendances et aux nouvelles explorations. Éminent compositeur, **Georg Philipp Telemann** était aussi éditeur, auteur de publications pour l'enseignement, directeur de sociétés de musique et initiateur de concerts publics. Il a donc été aussi un important contributeur du rapprochement des classes moyennes instruites vers la musique.



6 avril à 19h30 - Trio Hantaï
Marc Hantaï : flûte traversière baroque
Jérôme Hantaï : viole de gambe
Pierre Hantaï : clavecin
8 avril à 19h30
Pierre Hantaï, claveciniste

9 avril à 17h00 - Ensemble Bendis I
Nihan Atalay : Traverso
Sue-Ying Koang : Violon
Ciprian Câmpean : Violoncelle baroque
Erich Türk : Clavecin

11 avril à 19h30 - Ensemble Bendis II
Nihan Atalay : Traverso
Ciprian Câmpean : Violoncelle baroque
Erich Türk : Clavecin

13 avril à 19h30
Benjamin Alard, claveciniste

Le 36ème Festival du Film d'Istanbul

Organisé par IKSU, la 36ème édition du Festival du Film d'Istanbul "Lift Your Head Up" débutera le 5 avril. Installé dans différents cinémas de la ville, le festival présentera une programmation riche avec plus de 200 films. De nombreux événements en parallèle du festival sont prévus, avec des compétitions internationales et nationales, conférences, sections différentes et un concert au Salon IKSU. Pas de soucis, la grande nouveauté de cette 36ème édition, c'est les billets au prix d'une livre turque aux étudiants. Le festival continuera jusqu'au 15 avril.



Festival de premiers longs métrages francophones

La première édition du festival de premiers longs métrages francophones d'Istanbul "**Mon premier long**" aura lieu du 20 au 23 avril 2017, en partenariat avec l'Institut Français d'Istanbul, Istanbul Modern et Salt Galata.

Une première à Istanbul en présence de réalisateurs, producteurs et acteurs

Dans le but de mieux faire connaître le cinéma francophone, ce festival sera consacré au premier film de plusieurs réalisateurs contemporains. Nous serons honorés de la présence de la réalisatrice française **Claire Simon**, de l'acteur **Gérard Hardy** issu de la troupe du Théâtre du Soleil de Ariane Mnouchkine et enfin du producteur belge **Éric Van Zuylen**.



Un projet culturel permettant l'échange et le partage grâce à des débats et rencontres avec le public au sujet d'un cinéma pas forcément le mieux distribué à l'étranger et en Turquie.

Une programmation thématique de qualité

Au programme : *La vie de Jésus* de **Bruno Dumont** ; *La Bataille de Solferino* de **Justine Triet** ; *Vincent n'a pas d'écailles* de **Thomas Salvador** ; *La sentinelle* de **Arnaud Desplechin** ; *Les garçons et Guillaume à table* de **Guillaume Gallienne** ; *Les patients, Sinon oui, Gare du nord et Les bureaux de Dieu* de **Claire Simon** ; *1789 et Molière* de **Ariane Mnouchkine** ; *Folie Privée* de **Joachim Lafosse** ; *Au-delà des mots-le cinéma* de **Joachim Lafosse** de **Luc Jabon**.

* **Virgile Mangiavillano**

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com



Sirma Parman

Réflexions artistiques: Expositions à Londres

Il y a de nombreuses raisons de visiter Londres, surtout si vous êtes un amateur d'art. De grands musées comme la National Gallery aux galeries d'art comme Whitechapel, des expositions d'art classique et contemporain, la ville offre beaucoup. Au début du mois de mars, j'ai eu l'occasion de visiter certaines expositions à Londres, et j'aimerais vous faire part de mes réflexions sur les plus intéressantes.

David Hockney à l'honneur à la Tate Britain

Considéré comme le peintre vivant le plus célèbre de l'Angleterre, David Hockney fête ses 80 ans à la Tate Britain de Londres. Étant une grande admiratrice de Hockney, je voulais voir cette exposition depuis son annonce. Même si les salles d'exposition étaient bondées de monde, les peintures valaient la peine de prendre son mal en patience. Ce fut un grand plaisir de découvrir chaque pièce de cette rétrospective anniversaire de plus de 160 œuvres, composée de peintures, de photo-montages, de vidéos et de peintures sur iPad. En montrant toutes les périodes différentes de Hockney, l'exposition présente les œuvres d'art les plus connues de l'artiste. Je parle notamment de ses peintures de piscines, mais aussi de ses portraits naturalistes. Vers la fin des années 1960, l'artiste qui avait déménagé à Los Angeles a commencé à travailler sur la figure humaine en adoptant un style complètement naturaliste. Inspiré par le climat tempéré et sexy de cette ville, Hockney peignait de jeunes hommes athlétiques, préférablement dans ou près d'une piscine. Ayant une bonne idée des lignes modernistes et géométriques, l'artiste travaillait aussi sur la qualité transparente de l'eau et du verre en soulignant l'artificialité de ses peintures afin de se moquer du mouvement abstrait. Honnêtement, ce qui m'intéresse énormément dans l'art de Hockney, c'est son style naturaliste en peignant les relations complexes et même

homo-érotiques. Étant un artiste ouvertement homosexuel, Hockney a montré le caractère naturel de l'amour, en peignant des doubles portraits de ses amis homosexuels, de Christopher Scott à Christopher Isherwood. Enfin, j'ai été ravie de voir la vidéo multi-écran *The Four Seasons*, une œuvre d'art incroyable, qui montre les différents aspects du même chemin au fil des saisons. Et j'ai une bonne nouvelle pour nos lecteurs de Paris. Cette rétrospective complète de David Hockney sera exposée au Centre Pompidou durant l'été 2017.



Les Passages de Do Ho Sun à la Galerie Victoira Miro

Je suis allée à la galerie d'art Victoria Miro pour la première fois afin de voir les installations de l'artiste sud-coréen, Do Ho Sun. Mondialement connu pour ses installations d'espaces métamorphosés, Do Ho Sun affirme qu'il considère la vie comme « *un passage, sans voir un début ou bien une destination fixée* ». Dans le but d'examiner les limites de l'identité, l'artiste reproduit l'architecture des appartements occidentaux, entièrement en voile. Dans ces maisons faites de voiles et dans lesquelles on peut circuler, on y trouve des détails étonnants comme des prises électriques et des poignées de porte. Plus que tout, les couleurs pastels des voiles créent une atmosphère magique, un monde de rêve. Je vous recommande de garder un œil sur cet artiste et, si vous en avez l'occasion, de voir une de ses expositions.

« Prix des lycéens francophones de Turquie »

Lundi 20 mars, l'ambassadeur de France en Turquie, Monsieur Charles Fries célébrait la journée internationale de la francophonie devant une importante assemblée des élèves des lycées bilingues français de la Turquie. Il était aussi entouré de nombreux consuls des pays francophones comme la Suisse, la Bel-

gique, le Canada et le Maroc, au Palais de France à Istanbul. Cette soirée était également l'occasion de remettre le premier « Prix des lycéens francophones de la Turquie », le projet lancé par l'ambassadeur, M. Charles Fries, en collaboration avec l'Institut français.

